



Réserve Naturelle
VAL DE LOIRE



RAPPORT D'ACTIVITES

Année 2016



Organismes gestionnaires :



Réserve Naturelle Nationale du Val de Loire

11 bis, rue Ferdinand Gambon
58150 Pouilly-sur-Loire

Tel: 03.86.39.05.10

reservenaturelle-valde Loire@wanadoo.fr

Avec le soutien financier de :



L'intérêt exceptionnel (paysager, écologique, géomorphologique) du site est connu de longue date par les ligériens, les scientifiques et les naturalistes.

Ce tronçon de Loire est le plus représentatif des paysages, des milieux naturels ligériens et de leur flore et faune associées, rencontrés sur les 450 kilomètres de Loire moyenne entre Nevers et Angers. C'est également un site représentatif d'un fonctionnement géomorphologique fluvial actif. Ces principales raisons sont à l'origine de la création de la Réserve Naturelle Nationale du Val de Loire.

Localisation	Région : Bourgogne-Franche-Comté & Centre Val de Loire Département : Cher (18) et Nièvre (58) Communes : La Chapelle-Montlinard, Herry et Couargues dans le Cher et La Charité-sur-Loire, Mesves-sur-Loire, Pouilly-sur-Loire et Tracy-sur-Loire dans la Nièvre.
Décret de création	Décret n° 95-1240 du 21 novembre 1995
Organismes gestionnaires-associés	CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE BOURGOGNE Adresse : Chemin du Moulin des Etangs 21 600 FENAY Tél : 03.80.79.25.99 Fax : 03.80.79.25.95 Courriel : contact@cen-bourgogne.fr CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS CENTRE-VAL DE LOIRE Adresse : 3 rue de la Lionne 45 000 ORLEANS Tél : 02.38.77.02.72 Fax : 02.38.46.06.35 Courriel : siege.orleans@cen-centrevaldeloire.org
Coordonnées du bureau de gestion de la réserve naturelle	Adresse : 11 bis, rue Ferdinand Gambon - 58150 Pouilly-sur-Loire Tél : 03.86.39.05.10 Fax : 03.86.39.17.67 Courriel : reservenaturelle-valdeloire@wanadoo.fr
Personnes ressources	Nicolas POINTECOUTEAU, Conservateur (Cen Bourgogne) Benoit FRITSCH Garde technicien-animateur (Cen Bourgogne) Catherine NEYER, chargée de communication-animation (Cen Centre-Val de Loire) Romain GAMELON Directeur (Cen Bourgogne) et Frédéric BRETON Directeur (Cen Centre-Val de Loire)
Surface et foncier	Superficie de 1450 ha dont 1000 ha de domaine public fluvial et 450 ha de propriétés privées ou de collectivités :
Périmètres environnementaux	• 2 Zones Spéciales de Conservation (ZSC) définies au titre de la Directive européenne « Habitats, Faune, Flore » : ✓ ZSC n° FR 2600965, « Vallée de la Loire entre Fourchambault et Neuvy-sur-Loire » ; ✓ ZSC n° FR 2400522, « Vallées de la Loire et de l'Allier ». • 1 Zone de Protection Spéciale (ZPS) définie au titre de la Directive européenne « Oiseaux » : ZPS n°FR 2610004, « Vallées de la Loire et de l'Allier entre Mornay-sur-Allier et Neuvy-sur-Loire ».
Financement des actions de la réserve naturelle	ETAT, Europe (FEDER).

Sommaire

Préambule	5
Détail des activités 2016	6
OLT 1 Favoriser une dynamique fluviale active et maintenir les rôles écologiques pour les habitats et espèces du lit vif	7
- CS 01 Suivi annuel des oiseaux nicheurs et des oiseaux hivernants du lit vif.....	7
- IP 01 Réalisation de travaux d'entretien et restauration du lit vif en faveur de la dynamique fluviale	9
- IP 02 Mise en œuvre et animation du dispositif de protection temporaire des sites de nidification des oiseaux des grèves	11
OLT2 Maintenir et améliorer la mosaïque de milieux ouverts et flore et faune associées	12
- IP 03 Entretien pastoral et ou mécanique des milieux ouverts herbacés	12
- IP 05 Élimination annuelle par broyage ou fauche du Solidage glabre sur les prairies des sables à Herry	14
OLT3 Garantir la naturalité des boisements	15
- CS 02 Suivi de l'évolution spontanée des boisements alluviaux	15
OLT4 Maintenir et améliorer la diversité des annexes hydrauliques et des conditions de présence pour les habitats et espèces inféodées	16
- IP 04 Contrôle de la présence et gestion de la colonisation de la Jussie et la tortue de Floride	16
OLT5 Renforcer l'ancrage local de la réserve naturelle	17
- CS 03 Suivi de la fréquentation	17
- PA 01 Organisation d'intervention auprès du public local	19
- MS 01 Diffusion d'informations générales sur la RNVL et d'actualités sur sa gestion via divers supports	21
- CI 01 Entretien, renouvellement et renforcement de la signalétique RN et des équipements de gestion de la fréquentation	23
- SP 01 Réalisation des tournées de surveillance et collaboration avec les services de police.....	24
- IP 05 Gestion des populations surabondantes de sangliers	25
- CI 02 Entretien des berges, points de vue et zone d'accès	26
OLT 6 Optimiser la gestion de la réserve naturelle	27
- EI 04 Élaboration du plan de gestion III	27
- MS 02 Participation aux réseaux de gestionnaires & scientifiques, aux programmes de gestion intégrées de l'axe Loire, aux commissions départementales de gestion des activités humaines.....	28
- MS 03 Animation des instances de la gouvernance de la RN	29
- MS 04 Rencontres régulières avec les acteurs locaux	29
- MS 05 Gestion technique, administrative et financière annuelle.....	30
- CS 04 Veille naturaliste	31
ANNEXES.....	32
Annexe 1 : compte-rendu de réunion de la formation restreinte « Chasse et gestion de la faune surabondante ».....	33
Annexe 2 : quelques articles de presse pour 2016	38
Annexe 3 : accueil et pédagogie 2016	42

Préambule

Le présent rapport d'activité détaille **les actions réalisées sur la Réserve Naturelle du Val de Loire (RNVL) au cours de l'année 2016**, compte tenu du plan de gestion en cours et de la programmation de travail définie pour l'année 2016.

Cette programmation 2016, est une programmation de transition entre celles des années passée du précédent plan de gestion et celles du prochain pour la période 2017-2026.

Par anticipation, les actions sont présentées par grands objectifs à long terme du futur plan de gestion. Elles sont identifiées par un code de référence au plan de gestion et sont classées selon les domaines d'activités suivants :

- ❖ CS : Connaissance et Suivi continu du patrimoine naturel
- ❖ EI : Prestations de conseil, Etudes et Ingénierie
- ❖ IP : Interventions sur le Patrimoine naturel
- ❖ CI : Création et maintenance d'infrastructure d'accueil
- ❖ SP : Surveillance du territoire et Police de l'environnement
- ❖ MS : Management et Soutien
- ❖ PR : Participation à la Recherche
- ❖ PA : Prestations d'accueil et d'Animation

Pour l'année 2016 on retiendra principalement :

Connaissance et Suivi continu du patrimoine naturel : poursuite du suivi annuel des oiseaux nicheurs et de la veille naturaliste, le lancement d'un suivi sur la dynamique d'évolution forestière des boisements alluviaux.

Interventions sur le patrimoine naturel : travaux de restauration du lit de la Loire par la DDT 58, poursuite de la restauration et de l'entretien des pelouses et prairies ligériennes par le pastoralisme.

Création et maintenance d'infrastructures d'accueil : maintenance de la signalétique en place.

Surveillance du territoire et police de l'environnement : poursuites des tournées de surveillance et collaboration avec les services de police.

Management et soutien : mise en place de l'arrêté d'interdiction temporaire d'accès aux zones de nidification des oiseaux des grèves, gestion des sangliers surabondants, réédition & diffusion de dépliants, participation aux réseaux et programmes.

Concertation, accompagnement, assistance conseil pour les travaux, les projets d'aménagements/entretien de structures ou de développement d'activités. Intégration & transmission d'informations et d'actualités dans différents supports. Animation des instance de gouvernance

Prestations d'accueil et d'animation : réalisation d'un cycle d'interventions, accueil de jeunes en formation.

Etude et ingénierie : poursuite la rédaction du plan de gestion III de la réserve naturelle.

Détail des activités 2016

OLT 1 Favoriser une dynamique fluviale active et maintenir les rôles écologiques pour les habitats et espèces du lit vif

CS 01 Suivi annuel des oiseaux nicheurs et des oiseaux hivernants du lit vif

Descriptif de la mesure :

Volet 1 : Recensement et cartographie des couples nicheurs de Sterne naine, Sterne pierregarin, (espèces identifiées dans le diagnostic du plan de gestion comme espèces à enjeux de conservation).

Volet 2 : dénombrements des effectifs d'oiseaux d'eau hivernants (indicateur de l'effet refuge de la réserve naturelle)

Actions réalisées en 2016 et résultats :

Les ornithologues amateurs locaux ont participé activement à ces deux suivis en lien avec l'équipe de la RNNVL.

Volet 1 Recensement et cartographie des couples nicheurs de Sternes naine et pierregarin



Sterne pierregarin.

Éléments de contexte hydrologique : le début de printemps jusqu'à la fin mai a été marquée par des niveaux d'eau moyen (plus ou moins égale à 350 m³/s) laissant découvert les parties supérieures des bancs de sable. Une crue annuelle printanière (> 1000 m³/s) et sa décrue du 29 mai au 10 juin. Baisse très rapide des niveaux à partir du 10 juin, niveau d'étiage atteint au 1^{er} juillet.

Au 15 mai, installation à l'aval immédiat du pont de Loire entre Pouilly-sur-Loire et Couargues de 13 couples Sternes pierregarin et 4 de S. naine. L'observation d'un adulte couvant de façon certaine est le métrique relevé. La crue du 30 mai emporte l'ensemble de ces couvées.

Les 23 et 24 juin, deux nouvelles implantations de colonie apparaissent sur les ilots et bancs de sables :

- Site 1 : à l'aval de l'île du Faubourg de la Charité sur Loire : 5 couples de Sternes pierregarin et 9 de sternes naines sont recensés en position de couveurs
- Site 2 à l'amont du pont de Loire entre Pouilly-sur-Loire et Couargues au droit du lieu-dit les Roches : 10 couples Sternes pierregarin et 14 de Sterne naine sont recensés en position de couveurs.

La cartographie des sites de nidification est dressée et immédiatement la démarche de prise de l'arrêté d'interdiction d'accès aux sites de nidification était enclenchée (voir fiche action MS02). A l'occasion du suivi des effectifs nicheurs, l'équipe de gestion de la RN constate le 1^{er} juillet la désertion de la colonie sur le site 2 et le 16 juillet celle du site 1. .

Dans les deux cas, les causes de ces abandons ne sont pas connues. Les visites sur sites, immédiatement après ces constats laissent présager pour le site charitois un dérangement humain prolongé et sur le site pouillysois, une éventuelle prédation.

Ce nouvel échec annuel est le 3^{ème} consécutif depuis 2014. Depuis 2011, seule l'année 2013 avait produit un nombre significatif de jeune à l'envol. Le renouvellement de la population nicheuse de la réserve naturelle est possiblement menacée au regard de l'ampleur des facteurs de perturbation de la nidification de ces deux espèces.

Suite à donner : suivi à reconduire en 2017.

CS 01 Suivi annuel des oiseaux nicheurs et des oiseaux hivernants du lit vif

Volet 2 : dénombrement des oiseaux hivernant du lit vif

Les Oiseaux d'eau hivernants :

Entre les mois de décembre 2016 et février 2017, 385 à **3721 individus de 16 espèces d'oiseaux d'eau différentes** ont été dénombrés mensuellement. Avec la vague de froid que l'on a connu en janvier, la réserve naturelle a joué un rôle d'importance pour la quiétude de plus 3000 oiseaux d'eau hivernants durant cette période.

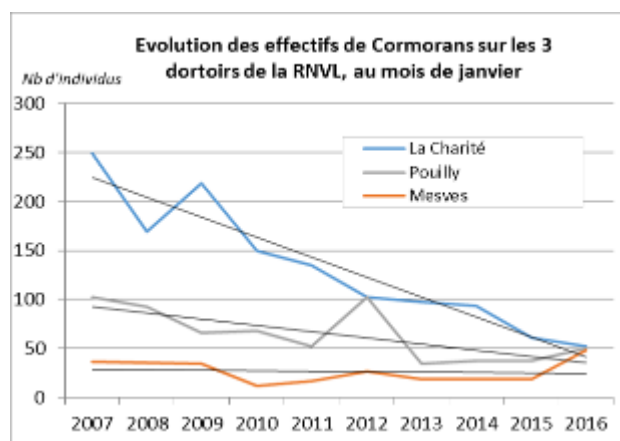
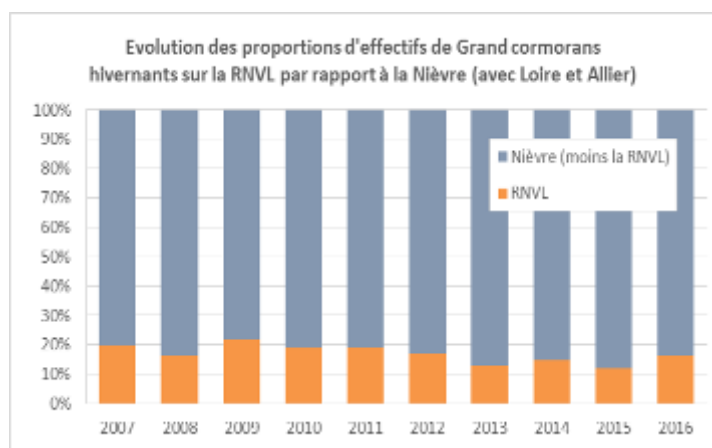
Grues cendrées (photo ci-dessus BF-CENB) : de la mi-novembre à la mi-mars, cette espèce utilise les îlots sableux comme site de dortoir hivernal depuis 2006. Le suivi de l'hivernage est coordonné et réalisé par la LPO58. En janvier 2017 (comptage de référence à l'échelle nationale), **environ 6200 individus** ont été dénombrés. Une présence importante liée là encore à la tranquillité du site.



GRAND CORMORAN :

Les comptages sur les dortoirs de cormorans ont eu lieu d'octobre à février. Ils sont réalisés de manière simultanée, au crépuscule, sur tous les dortoirs. Le mois de janvier est le mois de référence pour le suivi de l'évolution. Ces données sont transmises à la LPO Nièvre qui coordonne les recensements du Grand Cormoran dans la Nièvre. Les effectifs de janvier 2016 prolongent la tendance à la baisse des effectifs départementaux depuis au moins huit ans. Le nombre de cormorans sur la Nièvre a diminué de moitié depuis.

Sur la réserve naturelle, les dortoirs de Mesves/L et Pouilly/L étaient relativement stable depuis 2013, ils connaissent en 2016 une légère hausse. Celui de la Charité/L confirme sa baisse. De manière relative aux 26 dortoirs de l'intérieur du département et de l'axe Loire-Allier occupés en janvier 2016, ceux présents sur la réserve naturelle hébergent environ 15% des effectifs, avec une légère tendance ici aussi à la baisse.



Suite à donner : suivi à reconduire en 2017.

IP 01 Réalisation de travaux d'entretien et restauration du lit vif en faveur de la dynamique fluviale

Descriptif de la mesure : dans le cadre du Plan Inter régional Loire Grandeur nature, des travaux d'entretien et de restauration du lit de la Loire sont programmés et réalisés par la DDT 58 Subdivision Gestion de la Loire, gestionnaire du Domaine Public Fluvial (DPF). Certains de ces travaux se localisent dans le périmètre de la réserve naturelle.

Actions réalisées en 2016 et résultats :

Ces travaux de dévégétalisation et de scarification inscrits au plan de gestion 2010-2014 visent à freiner la fixation du sable par la végétation arbustive afin de maintenir la capacité d'écoulement des chenaux secondaires et de minimiser les risques d'inondation. Ces travaux contribuent également au maintien des milieux de grèves, pelouses et prairies ligériennes. L'équipe de gestion de la réserve naturelle suit la réalisation technique de ces travaux et donne, lors des phases de définition et d'exécution des travaux, des préconisations au regard des enjeux de conservation de la faune et de la flore du secteur concerné.

Quatre sites étaient ciblés en 2016 par la DDT pour la réalisation de travaux :

Entretien du chenal secondaire à l'aval du pont de Pouilly/Loire (58) :

Dans la continuité des travaux de restauration effectués annuellement depuis 2010, la DDT Nièvre a poursuivi son action de hersage des grèves des quais de Pouilly-sur-Loire pour limiter le développement des végétations ligneuses. Les bas niveaux de Loire en octobre ont permis un accès facile aux engins à différentes zones de travaux. C'est le haut de grève qui a été particulièrement ciblé par les travaux afin d'ameubler les zones sableuses les plus compactes. Un dessouchage des rejets de peupliers et des Erables negundo a aussi eu lieu sur les parties prairiales des îlots et atterrissements ainsi que sur l'îlot aval du pont de Pouilly/Loire qui avait été dévégétalisé en 2011.



Dessouchage des rejets de Peuplier noir BF-CENB

En parallèle à cela, une étude réalisée par la DREAL de bassin en 2012 avait réactualisé la liste des sites clés d'intervention sur la Loire, toujours dans le même objectif de lutte contre le risque d'inondation qui est amplifié par le phénomène de végétalisation du lit.

Trois sites sont ciblés sur la réserve naturelle : un a été démarré en 2015 (chenal de Vauvrette), et deux autres ont débuté en 2016 (chenal de l'île du Bas et grève des Butteaux). Ces sites de travaux n'étaient pas affichés dans le plan de gestion. Une autorisation liée au Code de l'Environnement était donc nécessaire à plusieurs titres : autorisation de travaux sur réserve naturelle, étude d'incidence Natura 2000, loi sur l'eau. Un dossier réglementaire a donc été commandé par la DDT via un marché public au bureau d'étude Biotopie en 2014. Les trois sites ont fait l'objet d'une démarche d'autorisation de travaux au titre de la réglementation de la réserve naturelle en 2015 et 2016.



Chenal de Vauvrette après hersage des sables NP-CENB

Poursuite de la restauration de 2015 du chenal secondaire de Vauvrette :

Les travaux de restauration entrepris en 2015 sur ce chenal ont été prolongés cette année par un entretien : les souches et systèmes racinaires restants ont été enlevés ou broyés, et un hersage a été entrepris sur la totalité des grèves sableuses dévégétalisées.

Démarrage de la restauration du chenal de l'île du Bas :

Ce chenal d'une longueur de 1,7 km a fait l'objet d'une dévégétalisation des jeunes peupliers noirs et autres arbres sur sa quasi-totalité (18 ha sur 23). Les futs des arbres ont été exportés grâce à un débardeur et les souches ont été dessouchées à la pelle mécanique avant d'être broyées sur place. Sur ce chenal qui comporte de grandes surfaces de pelouses à Corynéphore ou à Fétuque à longues feuilles, des pieds d'Armoise champêtre, le gestionnaire de la réserve naturelle s'est attaché à faire respecter les préconisations de passage des engins sur des cheminements préférentiels, et restreints en nombre, afin de les préserver. Pour la même raison, le hersage du sol n'a donc pas été recommandé. Les arbustes tels que Saules pourpres et Genets à balai ont été préservés. Quelques secteurs de faible densité d'arbres ont été sortis de la zone d'intervention.



Chenal de l'île du Bas en phase de débardage BF-CENB



Grève des Butteaux après travaux, en attendant la crue BF-CENB

Démarrage de la restauration de la grève des Butteaux :

Situé sur l'autre rive de la Loire, en aval immédiat du précédent site, cette grève rattachée à la berge, d'une superficie de 18 ha a été dévégétalisée sur une quinzaine d'hectares. Deux entités boisées de jeune saulaie blanche à peuplier noir ont été conservées. A l'instar du site précédent, les arbres ont été abattus, exportés par débardage, et les souches ont été dessouchées et broyées sur place, le tout avec des engins mécaniques forestiers.

Autour de ces travaux, le travail de l'équipe de gestion de la réserve naturelle a consisté principalement en un suivi de la procédure de demande d'autorisation, un calage des travaux au regard des enjeux écologiques connus sur site et un suivi des chantiers pendant les phases de travaux et durant la remise en état des chemins d'accès.

Suite à donner : action reconduite en 2017 :

L'année 2017 devrait voir la poursuite de ces travaux par un entretien sur chaque site par la DDT.

Partenaires : DDT 58, DREAL Centre-Val de Loire.

IP 02 Mise en œuvre et animation du dispositif de protection temporaire des sites de nidification des oiseaux des grèves

Descriptif de la mesure :

Prise d'un arrêté préfectoral afin d'interdire temporairement l'accès des personnes aux sites de nidification des oiseaux dans le but d'assurer la réussite de la reproduction des oiseaux des grèves et plus particulièrement des Sternes naines et pierregarins.

Actions réalisées en 2016 et résultats :

Dès la nidification des oiseaux des grèves confirmée sur deux zones de la réserve naturelle (Cf. fiche action CS01), la démarche de prise d'un arrêté préfectoral a été immédiatement enclenchée.



1/ La consultation s'est déroulée sur le terrain les 23 et 24 juin 2016 avec des représentants des différents partenaires locaux concernés. Les propositions de périmètres d'interdiction temporaire d'accès aux zones de nidification identifiées ont été présentées par le gestionnaire de la RNNVL. Discutées et partagées, elles n'ont soulevé aucune remise en cause. La randonnée nautique peut être facilement orientée sur des voies d'eau les plus éloignées des zones de nidification. Il a été entendu de positionner les panneaux d'interdiction le plus loin possible du cœur des sites de nidification pour garantir la reproduction et afin d'anticiper les comportements des usagers. Et dans un second temps, d'ajuster la position des panneaux d'interdiction selon l'évolution des niveaux d'eau.

2/ Après consultation et avis positif des services de l'état, l'arrêté a été signé le 1er juillet 2016.

3/ L'équipe de gestion a procédé à la pose des panneaux pour matérialiser cette interdiction temporaire d'accès. Compte tenu de l'abandon des sites de nidification par les couples nicheurs présents le 1^{er} juillet pour le site de Pouilly-sur-Loire et entre le 14 et 16 juillet pour le site de la Charité-sur-Loire, la dépose des panneaux s'est effectuée très rapidement. La durée de l'interdiction temporaire aura été inférieure à moins d'un mois.

Suite à donner : action reconduite en 2016

Partenaires : Associations de pêches et communes de Pouilly/Loire et la Charité/Loire, Pavillon du Milieu de Loire, Loire Nature découverte, Canoë Evasion, DDT 58, DREAL Bourgogne-Franche Comté.

OLT2 Maintenir et améliorer la mosaïque de milieux ouverts et flore et faune associées

IP 03 Entretien pastoral et ou mécanique des milieux ouverts herbacés

Descriptif de la mesure :

L'opération consiste à entretenir des sites de pelouses et de prairies existantes par des moyens agricoles, pastoraux et mécaniques afin de les maintenir dans un bon état de conservation, favorable à la présence d'espèces patrimoniales à forte responsabilité.

Actions réalisées en 2016 et résultats :

Gestion pastorale sur la réserve naturelle :

Le recours au pâturage itinérant était prévu dans le 2^{ème} plan de gestion, en complément de la gestion mécanique. En 2013 et 2014 par le biais de l'action IP 5 élimination du Solidage (voir rapport d'activité 2013 et 2014) cette pratique avait été localement testée et s'était avérée positive pour la conservation des milieux de pelouses et prairies. Dès fin 2014, les gestionnaires de la réserve naturelle ont proposé d'étendre cette gestion à des surfaces de prairies et pelouses plus significatives sur la réserve naturelle et l'inscrire dans le programme Pasto'Loire (voir encadré ci-contre).

Une notice de gestion pastorale a été rédigée en 2015 par les chargés de missions scientifique et l'équipe de la réserve naturelle des deux conservatoires en concertation des représentants du collectif d'éleveurs-bergers « Past'horizon ». Ce document présente et décrit 4 grandes entités de pelouses-prairies de la réserve naturelle et les modalités générales et techniques de pâturage qu'il convient de conduire de manière à garantir une bonne conservation de ces milieux et une activité d'élevage viable. En 2016, cette notice a été mise à jour selon les évolutions apportées aux pratiques pastorales proposées par l'éleveur, en accord avec le gestionnaire de la réserve naturelle. Cette nouvelle notice a été validée par le comité consultatif de gestion en juillet 2016 et traduite ensuite par un arrêté préfectoral cadrant l'activité pastorale sur la réserve naturelle.

Pasto'Loire, c'est quoi ?

Le pâturage extensif des bords de Loire est un mode d'entretien des pelouses et prairies ligériennes remarquables pour préserver la biodiversité et maintenir le bon écoulement des eaux, conformément aux objectifs fixés par le Plan Loire grandeur nature et par Natura 2000.

Le projet Pasto'Loire, rassemble aujourd'hui, de nombreux acteurs : Conservatoires d'espaces naturels, Chambre d'agriculture, Eleveurs, collectivités, services de l'état..

Tous sont réunis afin d'étendre, sur de plus grandes surfaces à préserver, la mise en place de cette pratique traditionnelle reconnue et ce, dans le cadre d'une économie d'élevage durable.

www.pasto-loire.org

Bernard GIRARD, éleveur-berger a donc mené son troupeau de 300 brebis allaitantes, en alternant pâturage itinérant avec des gardes de troupeau sur des parcours libres et de pâturage par parage (filets électrifiés)

- Mesves-sur-Loire (terrains du DPF sur la Chaume, l'île du Bas, étendus aux zones des Aubrets et du chenal de l'île du Bas, ainsi qu'aux parcelles communales autour de l'étang)
- Pouilly-sur-Loire (prairie de Malaga et berge des quais aval du pont)
- Herry (Les Saulières et les Mardelles, terrains du Cen Centre-Val de Loire), étendu en 2016 au terrain du SIAEP de Sancergues. C'est ce site qui a été retenu en 2016 comme site d'agnelage.
- La Chapelle-Montlinard, de l'île du Pont de la Batte et les chenaux transversaux en direction de Passy.

Le gestionnaire a suivi et assisté l'éleveur régulièrement selon un calendrier de pâturage en veillant au respect des zones sensibles écologiquement et à la bonne répartition de la pression pastorale sur l'ensemble des entités.

Calendrier de pâturage et rotation (RNVL, 2015) Présence réelle 2016	janv-16	févr-16	mars-16	avr-16	mai-16	juin-16	juil-16	août-16	sept-16	oct-16	nov-16	déc-16
Levée amont + Levée RN												
A - Pont de la Batte												
B- Saulières + SIAEP												
C- Mardelles												
D- Mesves												
E- Malaga (+Quais de Pouilly)												
Nombre de brebis	320	320	320	320	320	320	360	360	360	356	355	355
transhumance pédestre encadrée par la RNVL												
période d'agnelage												



Le troupeau de moutons en pâturage sur le terrain du SIAEP de Sancerre (à gauche) et sur le terrain des Saulières (à droite), secteur d'agnelage 2016 – BF-CENB

Le travail de l'équipe de la réserve naturelle a été aussi de prévoir, d'organiser et de suivre le bon déroulement des transhumances qui devaient permettre au troupeau de passer d'une entité de pâturage à une autre, avec parfois la traversée de la Loire en empruntant le pont de Pouilly-sur-Loire. L'année 2016 a donc vu **cinq transhumances** dont trois traversées de la Loire, avec à chaque occasion, la collaboration des services départementaux de la Nièvre, des services techniques des communes de Pouilly-sur-Loire et Mesves-sur-Loire, et parfois des brigades de gendarmerie de La Charité-sur-Loire et de Sancerre.



Le troupeau de moutons en transhumance dans le centre bourg de Mesves-sur-Loire – BF-CENB

En outre, lors de certaines transhumances, l'équipe de gestion de la réserve naturelle s'est attachée à relayer ces événements dans la presse et sur les autres supports d'information locale. Le public était invité à participer et à suivre le troupeau lors de son déplacement ou lors des arrivées/départs.

Suite à donner : action reconduite en 2017

Partenaires : association Past'Horizons, services techniques des communes de Pouilly-sur-Loire et Mesves-sur-Loire, Brigades de gendarmerie de La Charité-sur-Loire et Sancerre, Conseil départemental de la Nièvre, Pavillon du Milieu de Loire.

IP 5 - Élimination annuelle par broyage ou fauche du Solidage glabre sur les prairies des sables à Herry

Cette action hors de la programmation financière propre à la réserve 2016 a été prise en charge en 2016 par le Cen Centre –Val de Loire sur un budget propre.

Descriptif et de l'action :

Le Solidage glabre (photo ci-contre) est une plante envahissante qui contribue à la diminution de la diversité biologique des écosystèmes qu'elle colonise, notamment les prairies ligériennes. Son élimination vise donc au maintien d'un bon état de conservation des prairies.

Contexte : de 2003 à 2006, un foyer source localisé aux Prairies dites des sables à Herry sur les terrains du Cen Centre a fait l'objet d'expérimentation de lutttes réduisant ainsi significativement son expansion



Actions réalisées en 2016 et résultats :

Dans la continuité des travaux effectués jusqu'en 2006, une restauration de ces prairies a été engagée en 2012 par le biais d'un contrat Natura 2000 porté par le Cen Centre. A partir de 2015, les travaux se sont poursuivis sur les mêmes modalités.

Les treize hectares ont été à nouveau fauchés au mois de juillet par le même prestataire. Cette période n'est pas habituelle pour des travaux d'entretien des milieux naturels eu égard à la période de reproduction de la faune et de la flore, mais l'objectif est ici ciblé sur le Solidage glabre qu'il faut faire disparaître. Un broyage a donc été réalisé en période de végétation avant la montée en graines pour éviter leur dispersion au sol et épuiser les rhizomes.

Le broyage est nécessaire d'être reconduit chaque année afin de ne pas perdre le bénéfice des travaux précédents, du fait d'une très grande productivité de semences.

Suite à donner : action reconduite en 2017

Prestataire : Entreprise Cirade Environnement (45)
Partenaire : Association Past'Horizons

OLT3 Garantir la naturalité des boisements

CS 02 Suivi de l'évolution spontanée des boisements alluviaux

Descriptif de la mesure :

L'opération consiste à effectuer une nouvelle campagne de mesures sur l'état de conservation de la forêt alluviale (bois dur) à travers un protocole national communs aux réserves biologiques forestières.

Actions réalisées en 2016 et résultats :

L'année 2016 a surtout été consacrée à la réflexion sur la réévaluation de l'échantillonnage qui sera nécessaire pour mettre en œuvre ce nouveau protocole.

Les boisements de la réserve naturelle qui sont à évaluer de manière potentielle ont été sélectionnés et soumis à une grille de points correspondante aux nouvelles placettes de relevés. Quatre secteurs ont été choisis selon leur cohérence globale et leur représentativité vis-à-vis de la surface de boisements de la réserve naturelle (276 ha sur 556 ha de boisement) :

- secteur nord des Loges,
- secteur central de l'île du Bas, de l'îlot des Barreaux,
- secteur central de l'île du Lac, des Mardelles et des Saulières,
- secteur sud de La Batte.

Parmi ces propositions qui balayent de manière assez large la réserve naturelle, l'échantillonnage est prévu d'être affiné en 2017, selon les objectifs d'évaluation assignés dans le tableau de bord du nouveau plan de gestion. Les deux parties centrales de la réserve naturelle sont pressenties pour être inventoriées en priorité, car elles bénéficient des premiers relevés de 2004/2005.

Le premier protocole mis en place en 2004/2005 sur la réserve naturelle qui était spécifique aux forêts alluviales a dû évoluer et progressivement se rapprocher du protocole dendrométrique des réserves forestières qui faisait foi au sein du réseau des réserves naturelles, pour aboutir à un module alluvial qui est désormais rattaché à ce dernier. Il bénéficie ainsi du suivi porté par RNF et l'ONF et d'une assistance de RNF pour sa mise en œuvre. RNF a ainsi été sollicité pour la définition de notre plan d'échantillonnage qui doit évoluer en densité, pour être plus représentatif de la qualité réelle des forêts.

Les anciennes placettes du premier protocole de 2004/2005, au nombre de 32, doivent être reprises mais n'ont pas été recherchées l'an dernier, faute de temps.

Grâce à l'avancement de la réflexion sur le plan d'échantillonnage, la fiche action du troisième plan de gestion spécifique à cette action a pu être rédigée. La mise en œuvre de cette action sur l'année 2017 nécessite de requérir l'aide d'un stagiaire. Une offre de stage a donc été rédigée sur la base du protocole à déployer en 2017 et mise en ligne sur la fin de l'année.

Suite à donner : action poursuivie en 2017

Mise en œuvre du protocole avec campagne de relevés, avec l'aide d'un stagiaire.

Partenaires : Réserves naturelles de France, autres réserves naturelles fluviales

OLT4 Maintenir et améliorer la diversité des annexes hydrauliques et des conditions de présence pour les habitats et espèces inféodées

IP 04 Contrôle de la présence et gestion de la colonisation de la Jussie et la tortue de Floride

Descriptif de la mesure :

L'opération consiste à effectuer une veille sur la présence de la Jussie sur les annexes hydrauliques afin de déceler toute nouvelle station suite aux crues, facteur de propagation pressenti.

Actions réalisées en 2016 et résultats :

Cette action a été annulée en cours d'année 2016, afin de consacrer le temps imparti à l'action de rédaction du nouveau plan de gestion.

Suite à donner :

Cette action a été reconduite pour 2017 et de manière régulière dans le nouveau plan de gestion. Elle prévoit en plus de dresser un bilan terrain de la colonisation sur le chenal principal dans quelques années pour suivre sa progression.

CS 03 Suivi de la fréquentation

Descriptif de la mesure :

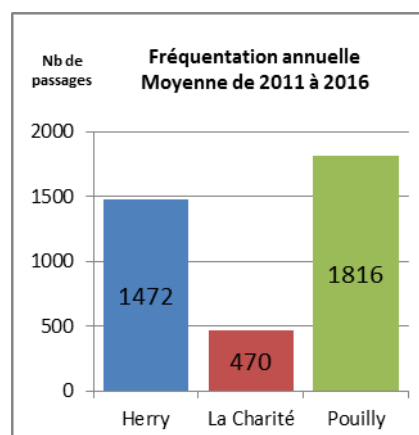
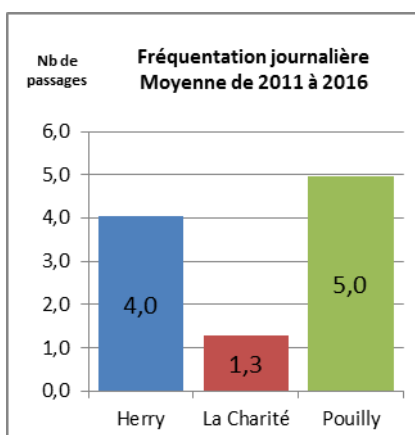
Il s'agit de relever les données de fréquentation récoltées par les éco-compteurs implantés sur les trois sentiers de découverte et l'éco-compteur de l'itinéraire Loire à Vélo (en bordure de la réserve naturelle), les chiffres de location de canoës ainsi que les données relevées durant la surveillance du territoire (chiens, place de feu, dépôts de déchets...). Un outil de centralisation de ces données sera créé et permettra de renseigner des analyses pluriannuelles notamment au moment des phases d'évaluation de la gestion de la réserve naturelle.

Actions réalisées en 2016 et résultats :

Fréquentation des sentiers de découverte (données éco-compteur) :

Les six années complètes de données permettent de gagner en robustesse d'analyse. Le traitement des données faites annuellement ont été étendues à l'ensemble du lot de données des six années.

La moyenne de la fréquentation annuelle ou mensuelle place le sentier de Pouilly-sur-Loire un peu devant celui de Herry en termes de niveau de fréquentation. Le sentier de La Charité-sur-Loire reste environ trois à quatre fois moins fréquenté.

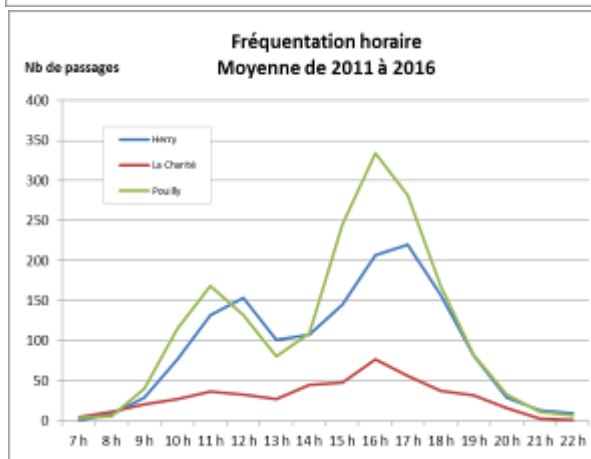
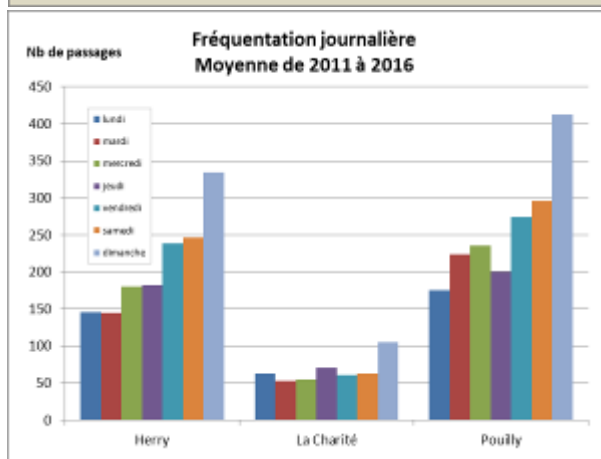
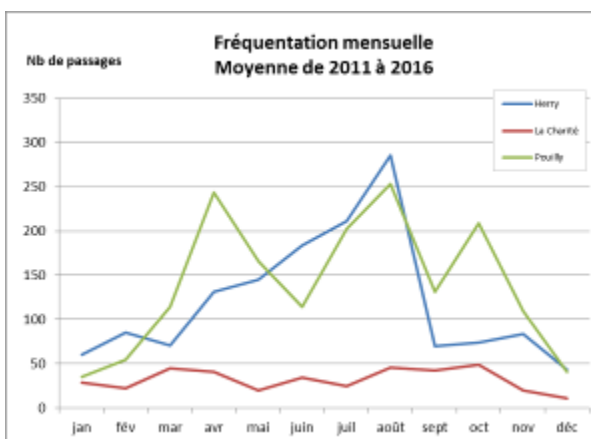
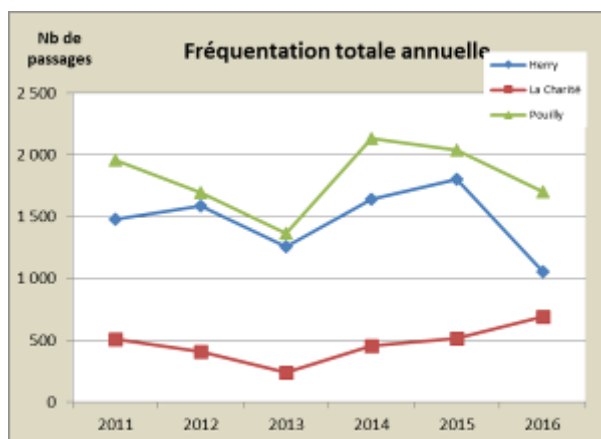


La fréquentation totale présente une baisse marquée sur l'année 2013 commune aux trois sentiers, ce qui est peut-être à mettre sur le compte d'un facteur météorologique. Les années suivantes montrent une hausse de la fréquentation, à ces niveaux égaux ou supérieurs à 2011 ou 2012, jusqu'en 2015 pour les sentiers de Pouilly-sur-Loire et Herry, et jusqu'en 2016 pour le sentier de La Charité-sur-Loire.

Du point de vue mensuel, le sentier de Pouilly-sur-Loire présente une saisonnalité très marquée sur les mois d'avril, juillet-août et octobre, ce qui pourrait être dû à une influence des vacances scolaires. Cette caractéristique ne se retrouve pas autant sur les autres sentiers, car le sentier de Herry présente un pic de fréquentation estivale, au mois d'août plus particulièrement, et le sentier de la Charité-sur-Loire est beaucoup plus homogène en terme de répartition. Ceci dénoterait un type de public et une utilisation différents du sentier de Pouilly-sur-Loire, hypothèse qui serait à vérifier. Les activités du pavillon du Milieu de Loire qui sont en bonne partie axées sur le jeune public s'exercent aussi le sentier de Pouilly-sur-Loire mais pas sur les deux autres ; elles doivent donc aussi influencer les caractéristiques de ces statistiques.

Du point de vue journalier, les trois sentiers montrent une forte prédominance du dimanche, suivis ensuite du samedi et vendredi, surtout sur le sentier de Herry et Pouilly-sur-Loire. Ce sont ces trois jours qui cumulent près ou plus de 50% de la fréquentation totale (56% pour Herry, 49% pour La Charité-sur-Loire, et 54% pour Pouilly-sur-Loire).

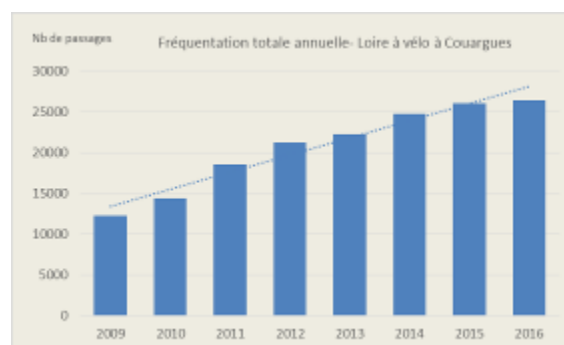
Du point de vue horaire, les trois sentiers montrent la même tendance d'une prédominance de la fréquentation en milieu d'après-midi (15h à 17h) puis de manière moindre mais tout aussi marquée en milieu ou fin de matinée (10h à 12 ou 13h).



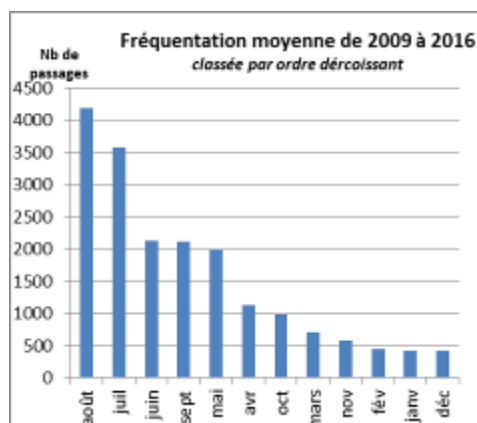
Fréquentation de la Loire à Vélo (données éco-compteur) :

Le suivi de la fréquentation sur la Loire à vélo se fait grâce à un parc d'éco compteurs géré par le Conseil Général du Cher, gestionnaire de l'itinéraire. L'un d'entre eux est positionné à Couargues en limite de la réserve naturelle.

En voici quelques résultats, arrêtés au mois de décembre 2016 qui cumulent 8 années de données : la fréquentation totale est en augmentation constante d'année en année depuis 2009, avec un cumul annuel en 2016 qui a dépassé les 25 000 passages, qui correspond à une hausse de 115% par rapport à 2009.



Sources : Conseil Général du



Le mois le plus prisé reste le mois d'août, avec en 2016 une fréquentation moyenne mensuelle de 4000 passages, ce qui correspond à plus de 130 passages par jour.

Suite à donner : action reconduite en 2017

Poursuivre les relevés et l'analyse des données des éco compteurs et la récolte des données externes de fréquentation (Loire à Vélo). Récolter les données de location de canoës.

Partenaires : Conseil Général du Cher (pour l'itinéraire « Loire à vélo »).

PA 01 Organisation d'intervention auprès du public local

Descriptif de la mesure :

Au côté d'autres acteurs, Les gestionnaires participent à l'offre de découverte et d'éducation à l'environnement sur les sujets touchant au patrimoine naturel ligérien, à sa protection et à sa gestion. Des animations seront proposées en direction des riverains et usagers en priorité permettant le partage des enjeux de conservation de la réserve naturelle ainsi que l'acceptation et la participation à sa gestion. Il s'agira également de répondre aux demandes de groupes scolaires, en privilégiant les collèges et lycées du secteur et les formations supérieures environnementales, et de groupes techniques ou scientifiques.



Actions réalisées en 2016 et résultats :

- ✓ Un cycle annuel d'interventions partagé par 212 personnes.



Les thématiques proposées étaient les suivantes : oiseaux nicheurs des grèves, gestion des pelouses et prairies par le pâturage ou l'entretien mécanique, regards croisés entre patrimoine culturel et patrimoine naturel, découverte de la réserve naturelle, déchets, la Grue cendrée. Les animations ont pris la forme de cinq visites guidées, trois points d'observation des oiseaux, deux chantiers, une conférence, l'annonce de trois transhumances et un stand d'information.

Ces animations étaient organisées dans le cadre d'événements locaux à nationaux : J'aime la Loire propre, Fête

de la Nature, Festival de Loire La Charité-sur-Loire, Foire aux vins de Pouilly-sur-Loire, Journées européennes du patrimoine, Fête de la Science, Chantiers d'automne.

Deux visites guidées et un chantier de bénévoles ont dû être annulés par manque de participants.

Le programme des animations sur la RNVL est intégré aux programmes papiers et sites internet des Conservatoires d'espaces naturels Bourgogne et Centre Val de Loire et de nombreux partenaires (offices de tourisme, associations, collectivités territoriales...) ainsi que sur différents documents de communication et sites internet des événements (fête de la nature, fête de la Science, journée du patrimoine...).

- ✓ Interventions auprès du jeune public local en situation scolaire et hors scolaire : 21 élèves sensibilisés¹

¹ Le nombre d'élèves ayant visité l'exposition n'a pu être comptabilisé et n'est donc pas intégré dans le bilan chiffré.

- Une visite auprès d'une classe du Collège de La Charité-sur-Loire (projets « Cahiers de Loire ») pour leur présenter la réserve naturelle et plus particulièrement la forêt alluviale et les différentes essences d'arbres présentes (21 personnes)

- A noter : l'exposition « *La réserve naturelle : quelle diversité !* » a été installée du 27 juin au 3 juillet au Collège de La Charité-sur-Loire (nombre d'élèves non comptabilisé). Elle a également été intégrée à [la plateforme de l'Education à l'environnement et du Développement Durable en Bourgogne](#).

✓ Les demandes d'interventions techniques : 91 personnes accueillies.

- le 22 mars, une classe de 1^{ère} STAV (Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant) d'un Lycée de la Vienne a été accueillie sur le terrain durant une demi-journée pour une présentation de la réserve naturelle et de sa gestion (34 personnes)

- le 26 mai, une journée d'intervention en salle et sur le terrain a été organisée pour une classe de BTS Gestion et Protection de la Nature du Lycée des Barres (Montargis), sur la méthodologie des plans de gestion, une présentation de la réserve naturelle et la gestion des pelouses et prairies par le pâturage (32 personnes), *photo ci-dessous BF-CenB-RNVL*



- le 27 juillet après-midi, le conservateur a accueilli des membres de l'association SOS Loire vivante pour une présentation de la réserve naturelle, ses enjeux, les actions des gestionnaires, dans le cadre d'un voyage de découverte (25 personnes).

A noter : L'équipe de la réserve naturelle n'est pas seule à intervenir pour la sensibilisation du public. Localement, d'autres intervenants proposent des actions pédagogiques diverses, notamment le Pavillon du Milieu de Loire (animations et accueil au centre d'interprétation), l'antenne Cher-Indre du Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire (animations en lien avec les sites inclus dans la réserve naturelle dont le Conservatoire est propriétaire et/ou gestionnaires) et cette année la Société d'Histoire Naturelle d'Autun (dans le cadre du Printemps des Castors et de la Nuit de la Chauve-souris). Leur participation à cet effort pédagogique est présentée en annexe 4.

Suite à donner : **action reconduite en 2017**

Partenaires : commune, société de chasse et association sportive et culturelle de Mesves-sur-Loire, Fondation pour la Protection des Habitats et de la Faune Sauvage, Fédération de chasse de la Nièvre, Past'horizons, Pavillon du Milieu de Loire, commune et Syndicat Viticole de Pouilly-sur-Loire, commune et Office de tourisme de La Charité-sur-Loire, association des Amis de La Charité, commune de Couargues, LPO Nièvre

MS 01 Diffusion d'informations générales sur la RNVL et d'actualités sur sa gestion via divers supports

Descriptif de la mesure :

Les actualités de la RN feront l'objet de communiqués réguliers auprès de la presse locale, d'affichage dans les panneaux d'information de la RN, de mailing, d'intégration dans divers supports de partenaires (bulletin communaux et sites internet notamment). Les différents documents d'information édités par les gestionnaires de la réserve naturelle seront diffusés comme chaque année auprès de divers destinataires. Le dépliant de présentation de la RNVL en français sera réédité.

Actions réalisées en 2016 et résultats :

- Depuis Septembre 2015, la chaîne de radio RCF Nièvre propose en partenariat avec le Cen Bourgogne, une émission mensuelle consacrée aux « espaces naturels de Bourgogne » présentée par Olivier Guillaume. Après l'interview du Conservateur, en octobre 2015 consacrée aux réserves naturelles de Bourgogne et à celle du Val de Loire en particulier, deux nouvelles émissions ont concerné la réserve naturelle. La première sur le thème de la gestion des pelouses et prairies par le pâturage et de la Fête de la Nature le 17 mai, avec le garde-technicien-animateur, et la deuxième sur les oiseaux migrateurs le 10 octobre, avec Conservateur.
- L'émission « En Bourgogne : entre Saône et Loire », du magazine TV « Des Racines et des ailes », réalisée par Lucile Bellanger, a été diffusée le mercredi 16 mars (3 millions de téléspectateurs) et rediffusée le 31 août en première partie de soirée sur France3. Une séquence d'environ 10 minutes était consacrée à la réserve naturelle.
- Le documentaire « La Loire sauvage » du magazine TV « Grandeur Nature », réalisé par Sylvain Garassus et tourné en partie sur la réserve naturelle en 2015, a été diffusée le 19 novembre sur France 2.
- La réserve naturelle a été présentée au sein d'un article sur les milieux naturels protégés et gérés de Bourgogne, dans la revue du réseau des Réserves naturelles et du Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté, L'Azuré n° 22 sortie en juillet 2016.
- Un article de 4 pages consacré à « La Loire, le dernier fleuve sauvage » publié dans le magazine « 30 millions d'amis » de janvier 2017, a été rédigé et richement illustré par Pierre Vernay, suite à différents échanges.
- Le 12 décembre, ont été accueillis sur le terrain deux journalistes, pour la réalisation d'articles sur la gestion des pelouses et prairies et l'éco-pastoralisme (programme Pasto'Loire et partenariat avec Past'horizons), pour la revue hebdomadaire « La France agricole » (paru le 20 janvier 2017) et « Ruralis magazine », nouveau magazine trimestriel consacré à l'avenir et au développement des territoires ruraux (n°1 à paraître en 2017).
- Deux articles sont parus dans le bulletin paroissial de Pouilly-sur-Loire sur la réserve naturelle et sur le berger de Past'horizons suite à des rencontres sur le terrain.
- Un article a été rédigé pour la revue du Cen Bourgogne « Le Sabot de Vénus » d'octobre 2016, spécial 30 ans d'actions en faveur de la nature bourguignonne, sur la forêt alluviale et le Peuplier noir.
- Suite à l'accueil des Rencontres du BALDFOUR-BROWNE CLUB du 16-19 mai 2014, une publication scientifique est sortie dans le bulletin de l'ACOREP TOME 18 (3) intitulé "Les coléoptères aquatiques de la RN Val de Loire » (auteur Pierre Quesney).

- Des informations ont été transmises à la presse et télévision locale (trois hebdomadaires, deux quotidiens et France3 Nevers), ainsi qu'au magazine Loire & Terroirs concernant les possibilités d'entretien des berges (rappel de la réglementation et des démarches d'autorisation) et les travaux menés par la commune de La Charité-sur-Loire, un bilan du pâturage itinérant pour l'entretien des pelouses et prairies, l'égavage d'un peuplier et l'intérêt des arbres morts, les transhumances du troupeau de mouton, la nidification des sternes, le chantier d'entretien d'une zone humide avec les associations de chasseurs à l'arc et les travaux de restauration du lit de la Loire menés par la DDT en concertation avec les gestionnaires de la RNNV, les différentes animations, les diffusions de l'émission « Des racines et des ailes », du documentaire « La Loire sauvage » et des émissions radio sur RCF (8 communiqués de presse et 14 mails d'informations complémentaires).

Ces informations sont également transmises à une liste de diffusion d'environ 360 contacts (partenaires techniques, riverains, élus).

Ces actualités sont enfin régulièrement mises en ligne sur le site des Réserves Naturelles de France (<http://www.reserves-naturelles.org/val-de-loire>) et sur les sites des deux Conservatoires (Cen Bourgogne <http://www.cen-bourgogne.fr> et Centre-Val de Loire <http://www.cen-centre.org>), ainsi que dans leurs lettres électroniques ou réseaux sociaux. Le rapport d'activité 2015 a également été mis en ligne sur ces sites. Certains partenaires relaient également ponctuellement ces actualités sur leur site internet.

- Le communiqué de presse concernant les possibilités d'entretien des berges a été repris dans le bulletin communal de Pouilly-sur-Loire et un article concernant les travaux menés par la commune de La Charité-sur-Loire le long des quais est paru dans son magazine municipal. La commune de Mesves-sur-Loire a relayé l'information concernant l'opération de nettoyage « J'aime la Loire propre ».

- Les documents et plaquettes d'informations ont été diffusés par l'Office de tourisme de Pouilly-sur-Loire pour les bourses d'échange de la Nièvre. Des envois ou tournées de dépôts complémentaires ont été effectués par l'équipe de la réserve naturelle.

	<i>nb ex. diffusés</i>
<i>Programme d'animation Cen Bourgogne</i>	650
<i>Programme d'animation Cen Centre-Val de Loire</i>	370
<i>Dépliant de présentation RNNV (français)</i>	2490
<i>Dépliant de présentation RNNV (anglais)</i>	1260
<i>Dépliant de présentation RNNV (allemand)</i>	1380
<i>Dépliant de présentation RNNV (hollandais)</i>	1260
<i>Dépliant « Les sentiers du milieu de Loire »</i>	3010
<i>Dépliant « Les Saulières » (sentier Herry)</i>	170

Cette diffusion est complétée par celle effectuée directement par les sièges des Conservatoires ou l'antenne Cher-Indre du Cen Centre-Val de Loire. Ces documents sont également consultables en ligne sur les sites des gestionnaires. Enfin, les animations proposées sur la réserve naturelle sont intégrées dans divers programmes papiers ou dématérialisés de partenaires : OT de Pouilly-sur-Loire et La Charité-sur-Loire par exemple ou nouvellement le Pays Val d'Aubois.

- La réédition du dépliant de présentation de la RNNV en français a été repoussé à début 2017, dans l'attente de connaître les coordonnées des nouveaux bureaux des Conservatoires.

Suite à donner : Action reconduite en 2017

Poursuite de la diffusion. Réédition du dépliant de présentation (français) début 2017.

CI 01 Entretien, renouvellement et renforcement de la signalétique RN et des équipements de gestion de la fréquentation

Descriptif de la mesure :

L'opération consiste à maintenir les éléments de signalétique dans un bon état (remplacement d'éléments détériorés) mais également de les améliorer (renforcement de la signalétique, mise à jour des panneaux, amélioration de la lisibilité des éléments).

Actions réalisées en 2016 et résultats :

L'entretien des signalétiques réglementaire et informative à partir des accès et limites de la réserve naturelle s'est poursuivi en 2016. Il a consisté essentiellement, sur les accès pédestres connus, en de la pose neuve ou du remplacement d'éléments par des bornes en chêne ou des panneaux métalliques, comme ce fut le cas sur l'accès au chenal des Loges (photo ci-contre, BF-CENB), ou la pose de plaques réglementaires et de limite du DPF sur les bornes des pelouses de Mesves/Loire (photo ci-dessous, BF-CENB).



Le dispositif relatif aux limites fluviales de la fin de la réserve naturelle constitué de panneaux posés dans les chenaux de manière temporaire, après deux années d'essai n'a pas été reconduit en 2016, du fait d'un manque d'adéquation technique du matériel au contexte de crues et décrues, au fond sableux mobile de la Loire et aux actes de vandalisme. Il lui a donc été préféré un travail sur l'amélioration de champ de vision sur le panneau disposé sur la berge, beaucoup plus grand, même s'il est moins exhaustif en matière d'affichage de la réglementation. L'érable negundo qui

poussait à son pied a été élagué pour donner une meilleure lisibilité. Il est désormais plus facilement repérable depuis le chenal principal.

La pose de flèches directionnelles au milieu du fleuve indiquant le camping de Pouilly-sur-Loire, à destination des randonneurs nautiques, n'a pas été faite, faute d'accessibilité suffisante par voie d'eau.



Le suivi et l'entretien des trois sentiers de découvertes (La Charité-sur-Loire, Pouilly-sur-Loire, Herry), sont réalisés par l'équipe de la réserve naturelle pour la petite maintenance (entretien du mobilier existant et petits bûcheronnage-débroussailllements). Les services techniques des communes de La Charité-sur-Loire et Pouilly-sur-Loire ainsi que des prestataires extérieurs assurent un broyage régulier pour garantir aux visiteurs de bonnes conditions de cheminement.

Suite à donner : **action reconduite en 2017**

SP 01 Réalisation des tournées de surveillance et collaboration avec les services de police

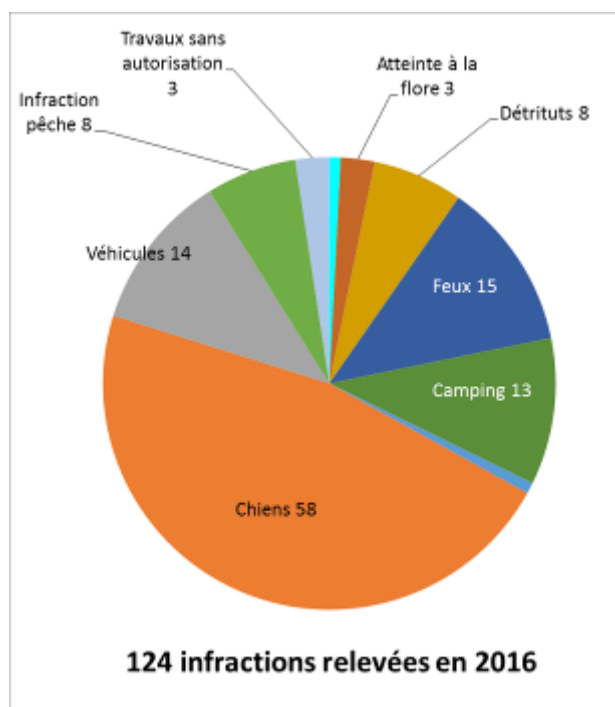
Descriptif de la mesure : il s'agit lors de tournée de surveillance par voie terrestre (voiture, vélo et à pied) et aquatique (canoë) :

- d'effectuer un travail de prévention auprès du public fréquentant la réserve naturelle en lui expliquant les principes et les raisons de la réglementation.
- si nécessaire de verbaliser les contrevenants

Actions réalisées en 2016 et résultats :

Au total, 124 infractions ont été relevées en 2016. Depuis cette année, un ratio a été mis en place pour pondérer ces observations avec la pression d'observation sur le terrain, et c'est l'évolution de ce ratio qui permettra de dire si les infractions sont en augmentation ou pas. Pour 2016, le ratio est de 1,76 (124 infractions pour 70 jours de terrain-agent).

L'introduction de chiens reste l'infraction la plus récurrente mais est à peu près dans les mêmes proportions que 2015 (augmentation de 6%). Les dépôts de débris ont baissé (en proportion, baisse de 10%). Aucune infraction sur le non-respect d'interdiction d'accès aux sites de colonies oiseaux des grèves n'a été relevée, du fait d'une disposition des colonies dans des secteurs relativement isolés puis d'un abandon précoce de la reproduction, sans raison apparente (cf. action MS02).



Les tournées de surveillance ont été renforcées pendant la saison estivale, période de forte fréquentation touristique. Les agents des services Cher et Nièvre de l'ONCFS et de l'ONEMA ont effectué des visites sur la réserve naturelle à l'occasion de leurs missions dans le val de Loire. Neuf opérations communes ont été menées en 2016 : sept avec les agents des services Cher et Nièvre de l'ONCFS et

de l'ONEMA et deux avec le garde commissionné du Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre-Val de Loire.

Lors de ces interventions, la prévention et la sensibilisation ont largement été privilégiées. Sur 67 infractions relevées en cours d'accomplissement, 54 ont été traitées par avertissement oral ou écrit, et 12 ont fait l'objet de procédures par timbre-amende, et un par procès-verbal.

Suite à donner : action reconduite en 2017

Partenaires : services Cher et Nièvre de l'ONCFS et de l'ONEMA, RN de Saint-Mesmin

IP 05 Gestion des populations surabondantes de sangliers

Descriptif de la mesure :

Afin de minimiser le risque de dégâts aux cultures du fait de sangliers se réfugiant sur la réserve naturelle, il s'agit de conduire annuellement des poussées silencieuses réalisées par les associations de chasseurs à l'arc du Cher et de la Nièvre afin de prélever et de disperser les sangliers surabondants vers les chasses riveraines, ces dernières devant assurer l'essentiel du prélèvement. Le caractère silencieux des interventions doit garantir une quiétude minimale et nécessaire aux oiseaux d'eau hivernants. Ce dispositif, validé par le comité consultatif depuis fin 2003, est autorisé annuellement par un arrêté inter-préfectoral.

Eléments de contexte :

Les orientations de gestion de la population de sangliers sur la réserve naturelle sont proposés par la formation restreinte « chasse et gestion de la faune surabondante » issue du comité consultatif de la réserve naturelle. Examinées et discutées, elles sont ensuite validées par



l'autorité préfectorale pour mise en œuvre.

Actions réalisées en 2016 et résultats :

10 interventions des associations de chasseurs à l'arc du Cher et de la Nièvre ont été conduites entre le 7 novembre 2015 et le 27 février 2016, soldées par un taux de dispersion de 24 à 48% accompagné d'un prélèvement de 8 sangliers. Les chasses riveraines du Cher et de la Nièvre, quant à elles sur les communes de la réserve naturelle et sur les avoisinantes ont prélevé plus 250 sangliers sur toute la saison de chasse.

Le gestionnaire de la réserve naturelle a assuré la coordination et le suivi du déroulement de ces opérations en lien étroit avec les responsables des associations de chasseurs à l'arc. Les chasses riveraines ont systématiquement été associées à ces opérations et l'on notera une nette augmentation de leur participation.

Aucune battue administrative n'aura été nécessaire cette saison.

La formation restreinte « chasse et gestion de la faune surabondante » s'est réunie le 28 avril 2016 et a reconduit l'ensemble des dispositifs pour la saison 2016-2017.

Suite à donner :
action reconduite en 2017.

Prestataires : Associations des Chasseurs à l'Arc du Cher et de la Nièvre (ACAC & ANCA)

Partenaires : DREAL Bourgogne-Franche Comté, ONCFS, DDT de la Nièvre & du Cher, lieutenants de louveterie, Fédérations Départementales des Chasseurs, chasses riveraines locales

CI 02 Entretien des berges, points de vue et zone d'accès

Descriptif de la mesure :

Cette mesure consiste à assister et suivre de manière administrative et technique les acteurs locaux (collectivités, association) qui souhaitent conduire des opérations d'entretien de berges, des aménagements de points de vue paysagers, aires de pique-nique ou de stationnements, parcours et/ou place de pêche.

Actions réalisées en 2016 et résultats :

En 2016, la commune de La Charité-sur-Loire avait prévu la réalisation de travaux de restauration des quais, dans le cadre de leur plan d'aménagement des berges de Loire. Leur dossier a suivi les démarches administratives : une demande d'autorisation de travaux d'entretien de la végétation quai Foch au titre de la réglementation Réserve Naturelle a été formulée et adressée à la préfecture de la Nièvre. Le montage du dossier de demande a été assisté par le gestionnaire de la réserve naturelle.

Les travaux ont été partitionnés en trois secteurs de niveau d'intervention croissant répartis en deux phases d'intervention. La première phase a été panifiée pour 2016.

Le dossier a été présenté en comité de gestion de la réserve naturelle au mois de juillet 2016.

Après autorisation accordée, les travaux ont été prévus et réalisés à l'automne 2016. Le gestionnaire de la réserve naturelle s'est attaché à suivre la réalisation des travaux par l'entreprise Fréon élagage qui ont duré deux jours.



La première partie des quais Foch avant et après les travaux – BF-CENB

Suite à donner : **action reconduite en 2017**

Pour les berges de La Charité-sur-Loire, la deuxième phase de travaux est prévue en 2017.

Partenaires :

Commune de La Charité-sur-Loire

EI 04 Élaboration du plan de gestion III

Descriptif de la mesure :

Sur la base de l'évaluation du 2ème plan de gestion, la rédaction du 3ème plan de gestion pour la période 2017-2026 s'est poursuivie selon la méthodologie nationale d'élaboration des plans de gestion <http://ct88.espaces-naturels.fr/> ; Il comprendra une 1ère partie de mise à jour simplifiée des éléments de Diagnostic et de définition des responsabilités et des enjeux. La 2ème partie « Objectifs & Actions » détaillera l'arborescence du plan de gestion et un tableau de bord de la gestion, des fiches descriptives objectifs et mesures, une programmation financière et un calendrier prévisionnels.

Actions réalisées en 2016 et résultats :

L'année 2015 avait vu la finalisation de l'évaluation du précédent plan de gestion et la définition des espèces et habitats à responsabilité, avec une ébauche du tableau de bord qui a été partagée avec le conseil scientifique de la réserve naturelle.

Suite à la définition des espèces et habitats à responsabilité avec le conseil scientifique de la réserve naturelle, les enjeux biologiques et les facteurs clés de réussite de la gestion ont été définis et ont permis de dégager les objectifs à long terme (OLT) du prochain plan de gestion.

Le diagnostic a été mis à jour et finalisé sur la base des nouvelles données territoriales disponibles. Une arborescence simplifiée présentant les OLT, les Objectifs opérationnels du Plan (OP) et les actions ainsi qu'un tableau de bord de la gestion ont été réalisés. Le tableau de bord présente les attendus de chaque objectif et les indicateurs et métriques pour mesurer l'atteinte des OLT et des OP. Des remarques qui avaient été faites lors des séances de travail en fin d'année 2015 ont été intégrées à ce tableau de bord.

Le tableau de bord finalisé a ensuite été présenté en comité consultatif de gestion de la réserve naturelle : une version plus allégée et plus pédagogique a été élaborée pour la consultation des membres et pour l'affichage en séance du comité.

Suite à sa validation, la rédaction de la section B s'est poursuivie par l'élaboration des fiches objectifs et actions.

Partenaires : tous les partenaires sollicités par la rédaction du nouveau plan de gestion

Suite à donner : finalisation et validation du plan de gestion au 1^{er} semestre 2017

MS 02 Participation aux réseaux de gestionnaires & scientifiques, aux programmes de gestion intégrées de l'axe Loire, aux commissions départementales de gestion des activités humaines.

Descriptif de la mesure :

La participation des gestionnaires et du personnel de la réserve naturelle à des programmes de conservation au sein de différents réseaux d'espaces naturels est essentielle. L'échange d'information, la mutualisation des expériences, la réalisation de projets communs est une plus-value importante pour la gestion et la valorisation de la réserve naturelle et le travail des gestionnaires.

Il s'agit également de participer à des commissions départementales de gestion d'activités humaines

Actions réalisées en 2016 et résultats :

RESEAUX :

Réserves Naturelles de France (RNF) et relation avec d'autres Réserves Naturelles :

L'équipe de gestion de la RNNVL a participé du 6 au 9 avril 2016 au Congrès 2016 de Réserves Naturelles de France qui s'est tenu sur le site de la Réserve Naturelle des Gorges de l'Ardèche (Ardèche). Un moment important d'échanges entre gestionnaires et personnels de réserves naturelles qui permet de trouver des éléments de réponses à certaines problématiques de gestions ou de construire des réflexions communes sur différentes thématiques qui bénéficient à l'ensemble du réseau. Les visites de terrains sur la RN des Gorges de l'Ardèche ont permis par exemple de découvrir concrètement et plus en profondeur la gestion spécifique qui permet d'allier un site très touristique avec la préservation de l'écosystème alluvial.

Séminaire technique du Plan Loire Grandeur nature :

Organisé par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, ce séminaire annuel a porté en 2016 sur le pâturage en vallée alluviale. Il s'est déroulé à Moulins sur la journée du 27 septembre. L'équipe de la réserve naturelle a participé à ce séminaire et y a contribué par une présentation de l'application du programme Pasto'Loire sur la réserve naturelle, avec un retour d'expérience de deux ans.

PROGRAMME :

Pasto'Loire : ce programme de pâturage ovin sur les bords de Loire, démarré depuis 12 ans dans le Loiret, porté par le Conservatoire d'Espaces Naturels Centre-Val de Loire et la Chambre d'Agriculture du Loiret, s'est étendu depuis 2013 dans le Cher et la Nièvre. L'équipe de gestion de la réserve naturelle suit de près l'évolution de ce programme et son déploiement entre Nièvre et Cher et plus particulièrement sur la réserve naturelle (cf action IP 3)

Natura 2000 : le gestionnaire de la RN est représenté par le conservateur au sein du comité de pilotage des sites Natura 2000 dont la réserve naturelle est intégré.

COMMISSIONS DEPARTEMENTALES :

Le conservateur de la RNNVL est membre de la Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage de la Nièvre et de la commission « Pêche » de la Nièvre, en tant que personne qualifiée. Il a été amené à donner des avis sur différents sujets de gestion cynégétique et halieutique.

Au sein de la Mission Inter Service de l'Eau et de la Nature (service de l'Etat), il représente également la mission réserve naturelle et le rapportage des missions de police au sein de cette instance.

Suite à donner : action reconduite en 2017

MS 03 Animation des instances de la gouvernance de la RN

- La préparation et l'animation d'une réunion annuelle du comité consultatif de gestion.

Ce dernier s'est déroulé sur la journée entière du 7 juillet 2016 à Herry (photo ci-dessous, BF-CENB). Il a débuté le matin en salle par la présentation de l'avancement de la rédaction du plan de gestion de la réserve naturelle : le tableau de bord a été présenté, discuté et validé.

L'après-midi a été consacrée à la présentation et validation du rapport d'activités et financier, de la notice de gestion pastorale qui avait été mise à jour, et des demandes d'autorisation de travaux au titre de la réglementation de la RNVL (entretien des berges de La Charité/Loire, porte de slalom pour le canoë-club de La Charité/Loire). La séance s'est terminée par une présentation des travaux d'amélioration de la dynamique fluviale entrepris par la DDT.



- La préparation et l'animation de la réunion de la formation restreinte « chasse et gestion de la faune surabondante ». Ce groupe s'est réuni une fois le 28 avril 2016, en sous-préfecture de Cosne/Loire (cf *fiche action IP04*).

- Le conseil scientifique de la RNVL n'a pas été réuni formellement en 2016 mais a été sollicité pour la finalisation de l'élaboration du nouveau plan de gestion. Courant 2016, le conseil scientifique s'est vu proposé la relecture et la correction du diagnostic du nouveau plan de gestion.

MS 04 Rencontres régulières avec les acteurs locaux

Cette action se concrétise au travers de la mise en œuvre de différents actions du plan de gestion où l'équipe de gestion de la réserve naturelle est en contact avec les différents partenaires plus particulièrement à l'occasion des phases de travaux d'entretien ou de restauration du lit de La Loire et des berges (voir action IP 01 et CI 02)

Le maintien du relationnel avec les partenaires locaux est assuré par des contacts réguliers du personnel de la réserve naturelle avec les acteurs locaux, riverains et propriétaires à l'occasion de missions de terrain, d'animation. La participation à des manifestations locales et des assemblées générales d'associations locales concernées par la réserve naturelle sont l'occasion de rappeler les objectifs, rôles enjeux et missions de la réserve naturelle comme ce fut le cas lors de l'assemblée générale de la société de Pêche de la Charité/Loire le 20 janvier 2016.

MS 05 Gestion technique, administrative et financière annuelle

Des actions administratives courantes sont nécessaires à la gestion de la réserve naturelle et mobilisent les personnels de la réserve naturelle. Elles se sont principalement composées en 2016 de :

- La réalisation des bilans d'activités et financier annuels, le montage des programmations annuelles et des dossiers de demande de subventions, l'élaboration et le suivi des plannings de travail du personnel concerné, le suivi des facturations et de la comptabilité.
- L'assistance et/ou le suivi des autorisations demandées et/ou accordées.

Font également partie de ces missions de fonctionnement courant, qui ont occupé le temps de travail de l'équipe :

- La maintenance des outils de travail et des locaux de la réserve naturelle, la gestion du fond iconographie et bibliographique, la saisie des données naturalistes sous informatique grâce au logiciel SERENA.
- La participation de l'équipe à la vie associative et au fonctionnement interne des conservatoires, ainsi qu'à la formation continue du personnel de la réserve naturelle.

Suite à donner : action reconduite en 2017

Fonctionnement annuel à poursuivre

CS 04 Veille naturaliste

Descriptif de la mesure :

Cette action prévoit de surveiller la présence de certaines espèces sur la réserve naturelle par la recherche des indices particuliers (reproduction, maintien de la population) ou par observation directe (nombre, localisation,...)

Actions réalisées en 2016 et résultats :

L'Ædipode soufrée :

Cet orthoptère affectionne sur la Loire les zones sableuse dénudées. Il est connu d'un seul endroit sur la réserve naturelle. L'espèce n'avait pas été revue sur cette station en 2015, laissant supposer soit des conditions climatiques de sécheresse défavorables soit un impact de la présence des moutons à cet endroit. En 2016, un passage à la fin du mois de juillet par les agents de la réserve naturelle a permis de contrôler à nouveau sa présence : 3 femelles et 4 mâles ont été recensés, ce qui est assez peu en terme d'effectifs, mais qui laisse présager un maintien de la station. A côté de cela, a été observée l'espèce compagne de l'Ædipode soufrée qui affectionne les mêmes conditions de milieu : le Gomphocère tacheté, avec environ une trentaine d'individus.



L'Ædipode soufrée (à gauche) et le Gomphocère tacheté (à droite) – BF-CENB ; NP-CENB

Un nouveau passage en 2017 devra permettre de vérifier à nouveau la présence de ces deux espèces.

La Couleuvre vipérine : faisait l'objet dans le précédent plan de gestion d'une veille consistait à noter toute observation faite aléatoirement. L'espèce a été régulièrement contactée (tous les deux ans) sur les bords de Loire depuis 2012. En 2016, c'est au niveau de Tracy-sur-Loire qu'elle a été observée : sortant du talus de la berge de Loire, elle a rejoint le ballast de la voie ferrée du passage à niveau SNCF. Ces observations régulières au nord et sud de la réserve naturelle laissent peut-être entrevoir une bonne répartition de l'espèce sur la Loire.

La Loutre d'Europe : à l'inverse des précédentes années, sa présence depuis mai 2016 a régulièrement été décelée par les agents de la RN, de l'ONCFS, et par les naturalistes locaux en différents points de la réserve naturelle mais également en amont et aval immédiat laissant présager pour cette année le stationnement significatif d'un à trois individus. Il s'agira dans les veilles naturalistes futures de s'assurer de l'installation « durable » de la Loutre sur la réserve naturelle confirmant alors sa reconquête de la Loire moyenne et de ses affluents amorcée depuis une dizaine d'année.

Suite à donner :

Action à reconduire en 2017

Partenaires :

Associations naturalistes locales, observateurs locaux, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage.

ANNEXES

- 1- Compte rendu de réunion du groupe « Chasse et gestion de la faune surabondante »
 - 2- Quelques articles de presse des actions 2016
 - 3- Tableaux Prestations d'accueil et d'animation 2016
-

Annexe 1 : compte-rendu de réunion de la formation restreinte « Chasse et gestion de la faune surabondante ».



PRÉFET DE LA NIEVRE

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

Cosne-Cours-sur-Loire, le

Service Biodiversité, Eau, Patrimoine

Département Territoires, Sites et Paysages

Référence :

Vos réf. :

Affaire suivie par : Julien MATHIEU
julien.mathieu@developpement-durable.gouv.fr
Tél. 03 45 83 22 72

**Formation restreinte « chasse et gestion de la faune sauvage surabondante »
du comité consultatif de gestion de la réserve naturelle nationale du Val de Loire
jeudi 28 avril 2016 à 10h
à Tracy-sur-Loire**

Compte-rendu et relevé de décision

Présents :

- Cécile COLIN, fédération départementale des chasseurs du Cher,
- Jérôme RACLIN, fédération départementale des chasseurs du Cher,
- Florent ORTU, fédération départementale des chasseurs de la Nièvre,
- Stéphane BESANCON, association nivernaise des chasseurs à l'arc,
- Bruno TRUFFAUT, association nivernaise des chasseurs à l'arc,
- Jean-Jacques ESLAN, association des chasseurs à l'arc du Cher,
- Philippe de SAINT-PEREUSE, lieutenant de louveterie dans le Cher,
- Pierre BERTHIER, lieutenant de louveterie dans la Nièvre,
- Laurent DUBOIS, lieutenant de louveterie dans la Nièvre,
- David DARDON, ONCFS du Cher,
- François POHU, ONCFS de la Nièvre,
- Nicolas POINTECOUTEAU, conservateur de la réserve naturelle, CEN Bourgogne,
- Claire GOBLET, DDT du Cher,
- Marie DOUCET, DDT du Cher,
- Odile BERTHELOT, DDT de la Nièvre,
- Julien MATHIEU, DREAL Bourgogne – Franche-Comté,
- Claudie KUBICA, sous-préfecture de Cosne-Cours-sur-Loire,
- Nicolas REGNY, sous-préfet de Clamecy, sous-préfet de Cosne-Cours-sur-Loire par intérim.

Excusés :

- Johann PITOIS, conseil scientifique de la réserve naturelle,
- Didier GUYON, chambre d'agriculture de la Nièvre.

N REGNY introduit la réunion en demandant le bilan de la saison 2015-2016 des actions de gestion des sangliers dans et à proximité de la réserve naturelle.

Bilan des suivis d'oiseaux d'eau hivernants :

En préalable, N POINTECOUTEAU présente un bilan des suivis d'oiseaux d'eau hivernants sur la réserve :

- de 500 à 800 individus de 17 espèces d'oiseaux d'eau par mois ;
- 300 à 1600 individus de Grues cendrées ont utilisé les bancs de sable comme reposoir et dortoir.

Bilan des interventions à l'arc :

N POINTECOUTEAU et les associations d'archers commentent ensuite le bilan du dispositif de dispersion des sangliers surabondants et de contribution à l'effort de régulation par la chasse à l'arc :

- 10 interventions réalisées sur 18 prévues (3 aux Loges, 4 au Lac, 3 à la Batte), 8 ont été annulées en raison du niveau élevé de la Loire ;
- aucun animal n'a été vu lors des 2 dernières interventions (constat d'une moyenne d'environ 20 à 25 sangliers par secteur sinon, avec une tendance à la stabilité voire légère diminution) ;
- légère augmentation du nombre d'archers (9 en moyenne avec un maximum de 14 traqueurs) et des participants des chasses riveraines (7,5 personnes en moyenne) ;
- taux de dispersion relativement élevés (57 % en moyenne), avec un niveau moins important sur la Batte car des individus reviennent dans la réserve depuis les territoires riverains où ils sont chassés ;
- 8 animaux prélevés, ce qui est relativement élevé par rapport aux années précédentes ;
- meilleure collaboration avec les chasses riveraines.

N POINTECOUTEAU souligne la rigueur dans le renseignement et le dépouillement des fiches d'information et que les deux associations d'archers ne forment qu'un seul groupe qu'il coordonne lors des interventions. Les 2 associations comprennent 17 adhérents côté Nièvre et 55 côté Cher.

Bilan des prélèvements en périphérie de la réserve et des dégâts :

Côté Nièvre, F ORTU indique les chiffres des prélèvements sur les communes concernées :

- 1 à La Charité-sur-Loire
- 0 à La Marche
- 37 à Mesves-sur-Loire (dont plusieurs hors réserve, précise P BERTHIER)
- 29 à Pouilly-sur-Loire
- 48 à Tracy-sur-Loire

Une légère hausse des prélèvements est constatée, comme pour le reste du département.

Les dégâts de sanglier restent très faibles avec une légère baisse du montant indemnisé (630€).

P BERTHIER indique qu'un agriculteur à Mesves-sur-Loire prévoit de semer du maïs pour 60 hectares supplémentaires. N POINTECOUTEAU insiste sur la nécessité de poser des clôtures de protection. La fédération des chasseurs le note pour accompagner cet agriculteur.

Côté Cher, C COLIN et J RACLIN commente le document joint distribué en séance :

- constat d'une augmentation des prélèvements après plusieurs années de baisse ;
- constat d'une augmentation des dégâts après plusieurs années de baisse, même si cela reste dans des montants supportables. C COLIN souligne cependant que si le prix des denrées remonte, cela peut avoir une incidence non négligeable sur les montants.

Retour d'expérience sur l'absence de battues administratives en 2015 :

F ORTU indique que l'absence de battues administratives en 2015 a tendance à apaiser les chasseurs côté Nièvre, mais qu'il ne serait pas opposé à l'organisation de battues administratives dans la réserve si elles s'avèrent nécessaires côté Cher, dans la mesure où elles sont justifiées par les dégâts constatés.

J RACLIN estime que l'absence de battues administratives en 2015 a pour conséquence qu'il reste une population importante de sangliers avec de nombreuses naissances potentielles et qu'il y a un risque de dégâts élevés sur les maïs en lait à l'été 2016. Il relève qu'une seule association de chasse riveraine côté Cher participe aux actions de dispersion avec les archers et qu'elle demande moins d'indemnisation, mais ce n'est pas le cas pour toutes les autres qui auraient aussi tout intérêt à y participer. Il souligne que la période à laquelle les services de l'Etat lui ont demandé les chiffres des dossiers de demande d'indemnisation pour prendre une décision quant à l'organisation de battues administratives était inappropriée en 2015 : il reçoit la plupart des dossiers la première quinzaine d'octobre et il n'a que peu d'informations mi septembre sur les dégâts à indemniser.

P de SAINT-PEREUSE propose que l'on fixe à l'avance des dates de battues administratives, quitte à les annuler en l'absence de dégâts significatifs.

N REGNY rappelle le processus et les échanges qui ont conduit à la décision de ne pas organiser de battue administrative à l'automne 2015.

N POINTECOUTEAU rappelle que le niveau des populations de sangliers restait faible à moyen en septembre (cf. document sur le bilan des populations de sangliers dans la réserve adressé en préalable à la réunion). Il indique que l'absence de battue administrative a permis de démarrer les interventions à l'arc plus précocement.

Les associations des chasseurs à l'arc estiment qu'elles ne peuvent pas organiser d'intervention de dispersion au moins 15 jours après une battue administrative.

Evaluation de la population actuelle de sangliers :

N POINTECOUTEAU indique que le niveau d'eau actuellement élevé de la Loire ne permet pas d'apprécier les populations de sangliers. Il y a a priori un cantonnement en périphérie de la réserve, notamment au niveau du secteur de l'île du Lac. J-J ESLAN ajoute que les sangliers sont très mobiles actuellement.

N REGNY demande quel est le comportement des sangliers en cas de crue, N POINTECOUTEAU précise qu'un sanglier peut potentiellement rester sur une île tant que le niveau d'eau n'atteint pas son ventre. Cependant les sangliers ont tendance à aller dans les plaines voisines hors réserve car la saison de chasse est terminée depuis fin mars. Il ajoute que peu de laies pleines ou avec marcassins étaient observées lors des dernières interventions à l'arc et très peu de chaudrons. Les inondations sont par ailleurs susceptibles de provoquer une mortalité des marcassins ou tout du moins d'atténuer les effets de la météo douce de l'hiver favorable aux naissances.

P BERTHIER fait le constat dans d'autres secteurs hors réserve que cette année les laies sont pleines mais pour des naissances plus tardives (mars, avril).

Perspectives pour 2016 :

P BERTHIER propose qu'une évaluation des populations de sangliers dans la réserve soit réalisée au printemps dès la descente du niveau de la Loire.

J RACLIN signale qu'on ne devrait pas trouver grand chose puisque les sangliers devraient se trouver dans les plaines voisines hors réserve étant donné qu'ils ne sont pas chassés à cette période de l'année.

Le principe de tester une évaluation des populations de sangliers au printemps est malgré tout retenu par N REGNY.

C COLIN demande à ce que les fédérations départementales des chasseurs soient sollicitées lors des évaluations réalisées par le CEN Bourgogne, l'ONCFS et les lieutenants de louveterie.

Concernant la réalisation d'interventions hors réserve, N POINTECOUTEAU signale que les agriculteurs jouent de plus en plus le jeu en faisant organiser des battues dans les champs de maïs pendant la période sensible (été-automne).

S BESANCON demande si des tirs de nuit sont réalisés. P de SAINT-PEREUSE répond par la négative, les tirs de nuit n'étant possible qu'en cas de dégâts avérés et sur demande.

Concernant l'organisation de battues administratives à l'automne 2016, N REGNY indique qu'il ne peut pas s'engager à les systématiser car la décision dépend de la connaissance des populations de sangliers et des dégâts.

J MATHIEU rappelle le principe acté lors de la réunion de la formation restreinte du 30 mars 2015 : organisation de battues administratives durant la période du 15 octobre au 15 novembre sous réserve que les critères de l'arrêté cadre soient réunis (absence d'oiseaux hivernants, population surabondante de sanglier, dégâts avérés et mise en place de mesures adaptées dans les territoires chassables proches). Il propose de le reconduire mais en décalant la période d'évaluation des populations de sangliers et des dégâts à début octobre de façon à avoir le plus d'informations disponibles.

P BERTHIER rappelle que l'organisation des battues administratives demande un important travail de préparation, avec l'obligation de fermer des voies de circulation.

F POHU souligne que l'on ne peut pas fixer les dates précises des battues administratives trop à l'avance car il y a un risque de dérangement préalable des sangliers qui limiterait les prélèvements et l'efficacité du dispositif.

J-J ESLAN souligne l'importance de justifier l'organisation des battues administratives par des critères de surabondance de sangliers et de niveau de dégâts, sinon elles ne seront pas comprises localement et on risque de démotiver les chasses riveraines pour participer aux actions de dispersion dans la réserve.

N REGNY acte le principe de faire un point lors de la première semaine d'octobre sur les dégâts et les populations de sangliers, ce qui lui permettra de juger de l'opportunité d'organiser des battues administratives dans la période du 15 octobre au 15 novembre.

La fédération départementale des chasseurs du Cher est d'accord avec ce principe.

Projet de fiche action dans le cadre de la rédaction du plan de gestion 2016-2025 de la réserve naturelle :

N POINTECOUTEAU présente un projet de fiche action dans le cadre de la rédaction du plan de gestion 2016-2025 de la réserve naturelle. Celle-ci introduit la possibilité d'organiser des micro-battues en fin de saison de chasse si la population de sangliers constatée reste importante. Ce principe nécessitera de réviser l'arrêté cadre s'il est retenu. **Les observations éventuelles sont à lui remonter dès que possible afin qu'il les intègre dans une nouvelle version de fiche projet.**

J RACLIN rappelle que la fédération départementale des chasseurs n'a pas connaissance de dégâts à la période de fin de saison de chasse. N POINTECOUTEAU précise qu'à cette période il s'agit d'apprécier si le niveau des effectifs de sangliers est susceptible de constituer un risque de dégâts importants pour l'avenir.

C COLIN demande à ce que les fédérations départementales des chasseurs soient bien identifiées comme acteurs partenaires dans cette fiche. N POINTECOUTEAU fera les modifications en conséquence.

J MATHIEU demande à N POINTECOUTEAU de bien préciser le rôle de la présente formation restreinte en vue de la prise de décision par le préfet.

S BESANCON demande si les associations d'archers peuvent être associées lors des séances de comptage des populations de sangliers. P de SAINT-PEREUSE répond qu'il s'agit plus d'une évaluation basée sur les traces laissées par les sangliers que d'un comptage.

P de SAINT-PEREUSE estime que la période de fin d'hiver est effectivement favorable pour écrier les pics de populations de sangliers.

J RACLIN indique que la saison de chasse est généralement prolongée jusqu'au 31 mars dans le Cher, recouvrant la période des micro-battues, mais cela n'induit pas d'augmentation significative des prélèvements au niveau de la réserve. N POINTECOUTEAU observe que la prolongation de la saison de chasse entretient l'effet de zone refuge de la réserve à cette période sensible pour les semis de maïs.

Questions diverses :

P BERTHIER fait état d'un problème de galeries creusées par le Blaireau dans le talus de la voie ferrée limitrophe à la réserve naturelle et pose la question d'une action de régulation dans la réserve en cas d'augmentation des populations de Blaireau.

N POINTECOUTEAU indique que la réserve naturelle n'est pas un territoire favorable à l'installation du Blaireau car le niveau de la nappe est trop proche de la surface. Aucune installation de Blaireau n'est observée dans la réserve où cette espèce peut cependant transiter. Des interventions ponctuelles aux franges de la réserve peuvent être envisagées si nécessaire pour la sécurité publique.

N POINTECOUTEAU rappelle le calendrier prévisionnel pour la validation du nouveau plan de gestion de la réserve naturelle :

- comité consultatif de gestion du 7 juillet 2016 : validation du tableau de bord en guise de conclusion des différents groupes de travail réalisés depuis fin 2015 ;
- finalisation de la rédaction des fiches actions, puis validation par le comité consultatif de gestion, soit à l'occasion d'une session exceptionnelle en fin d'année, soit par Internet ;
- validation du plan de gestion par le conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) des deux régions Bourgogn-Franche-Comté et Centre-Val-de-Loire, en fin d'année 2016 ;
- validation officielle par arrêté du préfet, après consultation du public sur Internet.

N REGNY clôt la réunion à 12h15.

Le sous-préfet de Cosne-Cours-sur-Loire
par intérim

Nicolas REGNY

Annexe 2 : quelques articles de presse pour 2016

L'image du jour

Le Berry républicain – 13 mars 2016

Transhumance : les moutons sont sur le pont



CHER. La transhumance de 350 brebis appartenant à Bernard Girard et sa fille Anna-Lou est entrée dans le Cher par le pont de Pouilly, hier, avant de rejoindre son nouveau lieu de pâturage à Herry (lire aussi en page 21). PHOTO MATHILDE THOMAS

COUARGUES ■ Les 350 brebis de Bernard et Anna-Lou Girard ont fait une nouvelle étape dans la commune

L'heure de la transhumance est revenue

Le troupeau de 350 brebis de Bernard Girard et de sa fille Anna-Lou est passé par Couargues, hier, avant de rejoindre son nouveau lieu de pâturage à Herry.

Mathilde Thomas
redacteurs@leberrepublicain.fr

Les régions montagneuses des Alpes, des Pyrénées et autre Massif Central n'ont pas le privilège des transhumances. Depuis 2014, les communes bordant la Loire dans le Cher, et notamment celle de Couargues, voient régulièrement passer le troupeau de 350 brebis de race suffolk et limousine de Bernard Girard et de sa fille, Anna-Lou.

Des déplacements programmés tous les deux mois environ

Hier matin, un peu avant midi, les brebis, escortées par deux chiens border collie, Missa et Belle, ainsi qu'un patou, Bays, ont traversé le pont de Pouilly-sur-Loire (Nièvre) avant de s'arrêter, quelques minutes, à Couargues, aux étangs des Vallées, pour s'hydrater.

Parti sur les coups de 9 h 30 de Mesves-sur-Loire (Nièvre), le troupeau devait parcourir, dans la journée, les 15 kilomètres qui le séparent d'Herry, son nouveau site de pâturage. « Nous nous déplaçons tous les deux mois



ITINÉRAIRE. Bernard et sa fille Anna-Lou font pâturer leurs moutons sur cinq sites de la réserve naturelle du Val de Loire.

environ sur les cinq sites de la réserve naturelle à La Chapelle-Montlinard, à Herry (deux sites sont concernés ndlr), à Pouilly-sur-Loire (Nièvre) et à Mesves-sur-Loire (Nièvre), explique le berger itinérant. Couargues est une étape habituelle. »

Si, hier, il n'y avait pas beaucoup de public pour admirer cet impressionnant cortège, Nicolas Pointecouteau, le conservateur de la réserve naturelle du Val de Loire, fait savoir que « des animations sont régulièrement organisées pour faire connaître le pastoralisme itinérant et pour sensibiliser la population à ses bienfaits ».

Les conservatoires d'espaces naturels Bourgogne et Centre-

Val de Loire, gestionnaires de la réserve naturelle, et le collectif de bergers Past'horizons se sont associés après s'être rendus compte « qu'il y avait des problèmes d'entretien sur les bords du fleuve », raconte Nicolas Pointecouteau. « La Loire ne le fait plus naturellement car il n'y a plus de débordement. »

Après avoir eu recours aux engins, la réserve naturelle s'est tournée vers le pastoralisme et ses premiers résultats apportent déjà leurs lots de satisfaction.

Le conservateur se réjouit de voir que, « sur certains secteurs, la composition de la richesse floristique a été multipliée par deux », avant d'ajouter : « Dans

quelques années, nous verrons si ce système améliore l'état de conservation de la réserve » qui présente une très grande diversité biologique.

Conserver la biodiversité ligérienne

Pour que la flore et la faune atypiques de ce milieu très sec et pauvre soient conservées, un calendrier de pâturage a été mis en place. Bernard Girard, qui intervient depuis le lancement de PastoLoire dans le Cher, a « éduqué » son troupeau pour qu'il mange les zones dites de pelouses et prairies sèches et participe ainsi au débroussaillage. « Les dents du mouton préservent la biodiversité », se félicite Nicolas Pointecouteau. De son côté, le berger, qui fait de l'itinérance depuis dix ans, apprécie « l'herbe qui

est très riche ».

Si lors de leurs déplacements, les deux bergers accompagnent le troupeau, lorsqu'ils sont arrivés sur leur lieu de pâturage, la présence d'un seul est suffisante. La journée de Bernard ou d'Anna-Lou Girard se déroule alors au rythme des mouvements des brebis. Par contre, quand arrive la nuit, le duo défile un filet mobile pour les parquer avec le patou.

Cette troupe est très rustique puisqu'elle passe toute l'année dehors, même au moment de l'agnelage. Les agneaux – ceux de l'année ont été sevrés la semaine dernière – sont ensuite commercialisés via un système de vente directe. PastoLoire permet ainsi d'entretenir les bords de la Loire mais aussi de rendre viable une technique agricole rare. ■



RAFRAÎCHISSEMENT. Le troupeau s'est hydraté aux étangs des Vallées.

Les moutons sont de retour en Nièvre

On pourra à nouveau compter les moutons pour s'endormir.

320 brebis et 300 agneaux

Ils sont revenus d'Herry en terre Pouillysoise, sur la rive droite entre le stade et le camping Malaga.

Le berger de Past'horizons, Bernard Girard accompagné de Marie-Lou sa fille, avait la charge de



L'arrivée du troupeau sur la rive droite du fleuve.

320 brebis et 300 agneaux. Le troupeau va passer quinze jours sur ce site avant de migrer plus au sud, sur le territoire de Mesves-sur-Loire, toujours dans le cadre de l'entretien des rives du fleuve Loire.

Une nouvelle fois les curieux, adultes et enfants, étaient nombreux pour voir le troupeau franchir le pont.

Marche ligérienne sur la Réserve naturelle

Les Conservatoires d'espaces naturels Bourgogne et Centre Val de Loire, gestionnaires de la Réserve naturelle, et les clubs de marche de Herry et Mesves-sur-Loire proposent de les rejoindre à Pouilly-sur-Loire, dans le cadre des Journées du Patrimoine.

Dimanche 18 septembre, pour une marche ligérienne, multiples bras de Loire, bancs de sables, pelou-

ses et prairies sèches, fourrés, forêt alluviale, zones humides... dans la Réserve naturelle, à chaque pas le paysage change. Tout en marchant, venez découvrir la diversité des paysages ligériens ainsi que la faune et la flore.

Marche animée matinale.

Lieu et heure de rdv, communiqués lors de l'inscription. Nombre de places limité. Renseignements et inscription auprès du Pavillon du Milieu de Loire au 03.86.39.54.54. Animation gratuite.

LA RÉSERVE NATURELLE FÊTE LA SCIENCE

En savoir plus sur les grues cendrées

Les Conservatoires d'espaces naturels Bourgogne et Centre-Val de Loire organisent une soirée-conférence avec Sébastien Merle, ornithologue de la Ligue pour la protection des oiseaux de la Nièvre, vendredi 14 octobre, à 20 heures, à la salle des fêtes de Couargues.

Elle sera consacrée à la grue cendrée en Val de

Loire. Lors de leur migration les grues cendrées survolent en nombre le val de Loire. Une partie d'entre elles fait régulièrement escale entre Cher et Nièvre. Cette soirée sera l'occasion d'en savoir plus sur l'un des plus grands oiseaux d'Europe.

Renseignement. Tél. 03.86.39.05.10. Conférence gratuite.

COUARGUES

Les chantiers d'automne de retour

Les conservatoires d'espaces naturels Bourgogne et Centre Val-de-Loire, gestionnaires de la réserve naturelle, en partenariat avec la commune de Couargues, proposent une opération chantiers d'automne, le samedi 5 novembre.

L'équipe de volontaires, épaulée par un garde de la réserve naturelle, luttera contre les jeunes pousses de peupliers et de genêts

qui menacent le développement d'une pelouse typique et rare des bords de Loire. La fin de ces travaux se conclura par une pause gourmande.

Le chantier se déroulera tout au long de l'après-midi sur la commune de Couargues. Il est ouvert gratuitement à tous. Renseignements et inscriptions auprès du pavillon du milieu de Loire, Tél. 03.86.39.54.54. ■

Réserve naturelle

Un lifting nécessaire de la Loire

Dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature, des travaux de restauration du lit de la Loire sont effectués au sein de la réserve naturelle du Val de Loire et des sites Natura 2000.

« La Direction départementale des territoires (DDT) de la Nièvre est gestionnaire du domaine fluvial Loire sur un parcours de 250 km, de Digoin à Belleville, pour les deux rives », précise Fabrice Derembau de la subdivision de la DDT, présent sur le site de Mesves-sur-Loire avec Nicolas Pointecouteau, conservateur de la réserve naturelle.

Objectif hydraulique

« L'objectif, explique le subdivisionnaire, est avant tout hydraulique. En ouvrant le milieu qui tend à se refermer et prévenir les risques d'inondations. » La végétalisation



Nicolas Pointecouteau, conservateur de la réserve naturelle du Val de Loire, a présenté et commenté la réalisation.

du fleuve est un phénomène consécutif à l'abandon des pratiques agropastorales, et à l'extraction de matériaux, aujourd'hui interdite, qui a limité les capacités de la Loire à mobiliser dans sa largeur des sédiments.

En 25 ans, le bras principal s'est enfoncé jusqu'à 1,30 mètre selon les secteurs. « En ralentissant le courant, note Nicolas Pointecouteau, la végétation peut provoquer, en

cas de crue, un rehaussement de la ligne d'eau et des inondations plus importantes. Ces travaux d'abattage, de dessouchage, de scarification et broyage, ont permis d'identifier des anciens chenaux dans le cadre d'une étude préalable de définition des travaux de restauration et d'entretien. »

Pascal Simonnet, de Bourgogne TP, précise : « Le cahier des charges est

très strict, il faut un personnel spécialement formé, nous sommes très spécialisés dans ce domaine où il n'est possible de travailler, en raison des contraintes de la faune et de la flore, que du 15 août au 15 novembre. »

Ces travaux, très spectaculaires par leur importance, sont favorables pour la conservation des milieux naturels et pour les espèces qui ne trouvaient plus les conditions favorables.

Le chiffre

150.000

En euros, le montant des travaux, financés par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne à 60 %, Feder à 20 %, État à 10 %, Région Centre à 10 %.

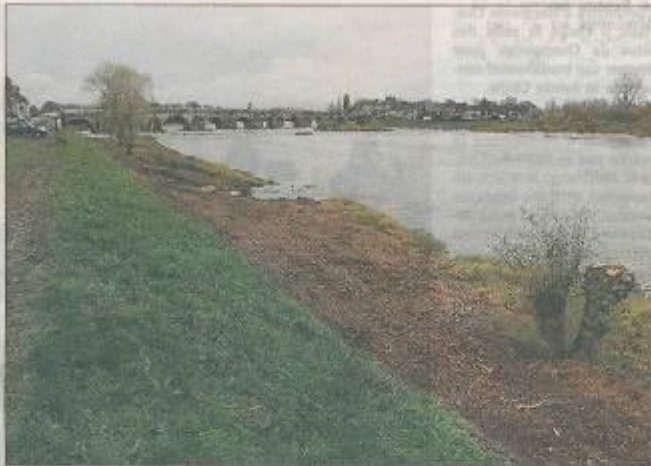
SUR LE QUAI FOCH, LE NETTOYAGE DES BERGES A COMMENCÉ. LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT SONT PRÉVUS POUR 2017

L'île retrouve sa... visibilité

Des travaux de nettoyage des berges de la Loire, du côté du quai Foch, ont été entrepris la semaine dernière.

« Venant du nord de la ville, l'effet est saisissant ! Un rare panorama sur la Loire et l'île du Faubourg s'offre désormais à la vue des promeneurs et automobilistes. »

« L'entretien des berges de Loire a été un point noir depuis des années », admet le maire, Henri Valès. « De rendre les berges du fleuve aux Charitois me tenait à cœur. Faute de budgets, nous n'avons entrepris qu'une première tranche, mais l'entretien se poursuivra en 2017. »



Il faudra une ou deux années pour que la végétation reprenne ses droits. Mais le service des espaces verts de la Ville pourra désormais accéder aux berges pour leur entretien. (PHOTO : NICOLAS BILLY)

Une deuxième tranche interviendra en 2017

Une entreprise spécialisée, « Jean Freon », équipée d'engins dotés de bras articulés et de lames, a effectué un nettoyage radical de la rive sur 500 mètres, dans sa partie située entre les anciens abattoirs et le parc Adam (*). Il ne leur aura fallu qu'une seule journée de chantier, jeudi dernier, pour venir à bout des arbres et broussailles qui entravaient la vue, aussi bien que l'usage de la berge.

Contrairement à une idée communément admise, la Réserve Naturelle n'est pas opposée à l'entretien de ce tronçon, situé dans son périmètre.

Une étude a été effectuée par un étudiant en master, Florian Brunault, durant un semestre. Elle a abouti à un document que Nicolas Pointecouteau qualifie de référence, une « boîte à outils » pour la Ville. Le conservateur et la Ville se sont appuyés sur cette étude pour mettre en place un programme d'entretien, en accord avec le nouveau plan de gestion de la Réserve Naturelle, qui prend effet au 1^{er} janvier 2017, pour une période de dix ans.

Le nettoyage a plutôt permis de se débarrasser d'espèces invasives, comme l'érable negundo, tout en conservant, mais réduits, héliophytes ou saules pourpres. Ces essences sont un habitat favorable

à de nombreuses espèces (avifaune, lépidoptères, odonates, amphibiens, faune piscicole...), à l'épuration de l'eau, et permettent également de réduire l'érosion des berges.

Le contraste surprend

Pour Didier Despont, président de l'Ablette, qui salue par ailleurs la restitution des berges aux pêcheurs et aux promeneurs, le nettoyage est « presque trop violent ». Le contraste entre l'écran de verdure et la taille à blanc, surprend. Une intervention « radicale », était nécessaire, explique Patrick Fuscien, responsable des espaces verts, pour permettre aux services techniques de la ville d'accéder au talus, et poursuivre l'entretien des

berges. Une deuxième tranche interviendra en 2017 sur les 2/3 restants, de l'avenue du Champ-du-Seigneur à Vauvilly. Le nettoyage sera beaucoup plus sélectif.

Il sera entrepris en partie par une entreprise, comme ce fut le cas pour la première tranche, ainsi qu'en régie et avec l'aide de chantiers de bénévoles, comme les pêcheurs de l'Ablette.

« La Réserve Naturelle doit être un atout pour l'attractivité de La Charité », estime Henri Valès. Il est vrai que de nombreux Charitois s'indignent de l'état d'abandon des berges.

(*) Pour un coût de 11.000 €.

NICOLAS BILLY

Les travaux du quai Foch programmés en 2017



Les murs d'enceinte seront préservés.

« Les travaux d'aménagement du quai Foch, une Arlésienne ? »

Non, ils sont bel et bien programmés pour le début de l'année prochaine, indique le maire, Henri Valès. « Mais ils sont liés à ceux du pont et de la passerelle piétonne », explique-t-il. L'aménagement du chemin de halage se prolongera par un accès à la passerelle piétonne. « Et pour la voirie, nous avons préféré que sa réfection se fasse pendant qu'il n'y a pas de poids lourds ».

Le maire promet « une nouvelle concertation avec la population, mais lorsque deux ou trois scénarios possibles auront été

validés avec les services de l'État ». Dans un premier temps, les réseaux d'adduction d'eau potable, le plus ancien et vétuste de la ville, et l'assainissement seront refaits.

L'aménagement du quai Foch inclut celui d'un parking au parc Adam, jouxtant le chemin de la Montagne. L'accès des véhicules sera facilité, le sol sera « partiellement bitumé », tout en préservant le côté naturel. « car nous sommes en zone protégée », indique le premier adjoint, Gérard Voisine. Le projet sera piloté par Coraline Berrard, chef de projet de revitalisation du centre bourg.

Annexe 3 : accueil et pédagogie 2016

Fréquentation

	Nombre	Méthode d'estimation- Remarque
En fréquentation libre sur la RN	3560	estimation minimum d'après relevé éco compteur sur trois sentiers de découvertes (du 1er janvier au 31 décembre 2016)
En visite guidée de la réserve	3962	
Au centre d'accueil (Pavillon du Milieu de Loire à Pouilly-sur-Loire)	2107	
% de la réserve ouverte aux visiteurs	79%	environ 20% de propriété privées + environ 10 ha interdit temporairement d'accès en 2016 (de fin juin à début août)
Nombre total de visiteurs	9629	

Provenance des visiteurs libres

	Visiteurs libres sur site (enquête usagers 2013)	Visiteurs libres individuels Pavillon du Milieu de Loire 2016
Des départements Nièvre et Cher	78%	97%
D'un autre département de la région	0%	
D'une autre région	20%	
De l'Etranger	2%	3%

Catégories de visiteurs dans le cadre d'actions d'animation.

Part de chaque catégorie de public/Animations (hors visiteurs libres et centre d'accueil)

	RNVL	PML	CenCVL	Autres *	Total
Scolaire du primaire et maternelle	0,0%	56,0%	0,0%	0,0%	50,0%
Scolaire du collège	5,9%	0,3%	0,0%	0,0%	0,8%
Scolaire du lycée	9,5%	2,9%	0,0%	0,0%	3,4%
Groupes jeune public (hors scolaire)	0,0%	24,5%	0,0%	0,0%	21,9%
Groupe d'étudiants	8,9%	2,1%	0,0%	0,0%	2,7%
Groupes gestionnaires/scientifiques	9,5%	0,0%	0,0%	0,0%	0,9%
Groupes public handicapé	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Autres groupes (association...)	7,0%	2,4%	0,0%	0,0%	2,8%
Grand public	59,2%	11,7%	100,0%	100,0%	17,5%

* Société d'Histoire Naturelle d'Autun

Animations

Animation 2016	Nombre d'interventions				Nombre de personnes touchées					
	RNVL	PML	Cen CVL	Autres	Total	RNVL	PML	Cen CVL	Autres	Total
Intervention auprès de classes scolaires (maternelle à université inclus)	3	89	0	0	92	87	2170	0	0	2257
Intervention jeune public hors scolaire (atelier, centre de vacances...)	0	74	0	0	74	0	868	0	0	868
Intervention auprès de groupes organisés adultes (associations...)	1	4	0	0	5	59	86	0	0	145
Intervention auprès de groupes constitués sur place (tous publics - individuels)	13	42	1	2	58	182	413	2	65	662
Exposition (hors centre d'accueil), stand d'information	2	0	0	0	2	30	0	0	0	30
Maraudage	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	19	209	1	2	231	358	3537	2	65	3962

* RNVL : Réserve Naturelle du Val de Loire. PML : Pavillon du Milieu de Loire. CenCVL : Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire, Autres : Société d'Histoire Naturelle d'Autun.

**Réserve Naturelle Nationale
du Val de Loire**

11 bis, rue Ferdinand Gambon
58150 Pouilly-sur-Loire

Tel: 03.86.39.05.10

Fax : 03.86.39.17.67

Courriel : reservenaturelle-valdeloire@wanadoo.fr

Organismes gestionnaires :

